



HAL
open science

Chantiers pour l'étude des espaces périurbains. Problèmes de définition

Jean-Yves Authier, Laurent Coudroy de Lille

► **To cite this version:**

Jean-Yves Authier, Laurent Coudroy de Lille. Chantiers pour l'étude des espaces périurbains. Problèmes de définition. BOUFFIER Sophie; BRELOT Claude-Isabelle; MENJOT Denis. Aux marges de la ville. Paysages, sociétés, représentations, L'Harmattan, 2015. hal-01472609

HAL Id: hal-01472609

<https://hal.science/hal-01472609>

Submitted on 6 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE 1

Chantiers pour l'étude des espaces périurbains

Dans ce chapitre, résultat de la table ronde menée au début du colloque, la parole a été donnée aux différents acteurs scientifiques du périurbain : comment le définissent les géographes, premiers usagers de cet espace, les historiens, les sociologues ? Par quel biais méthodologique et épistémologique l'abordent-ils ? Au sein des sciences sociales, confrontations et collaborations ont été assez peu nombreuses pour que l'approche disciplinaire s'impose dans cet état des lieux.

PROBLÈMES DE DÉFINITION

Jean-Yves Authier¹ et Laurent Coudroy de Lille²

Le périurbain est difficile à saisir : il est un espace innommé entre ville et campagne. De fait, si les termes de périurbain et de périurbanisation sont relativement récents, le phénomène de périurbanisation est, lui, beaucoup plus ancien, avec le développement des faubourgs ; et, avec le temps, il a fortement évolué, à la fois spatialement et socialement, impliquant des espaces et des populations de plus en plus divers. Les études historiques se font descriptives et empiriques, prenant pour repères murs de ville et barrières d'octroi et considérant les marges comme le produit d'une histoire, alors que les sociologues et les urbanistes ne peuvent ignorer les nomenclatures en vigueur.

Catégories administratives

En 1962, l'INSEE a défini l'espace périurbain comme *ZPIU* (zone de peuplement industriel et urbain). Mais, considérant que ce terme est mal adapté aux transformations rapides de l'espace français, les pouvoirs publics commandent en 1994 une étude à la Société d'études géographiques, économiques et sociologiques afin d'affiner la définition. En 1996, est adoptée dans la nouvelle nomenclature

1. Université Lyon 2, Équipe « Modes, espaces et processus de socialisation » (MEPS) du Centre Max Weber (UMR 5283).

2. Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

spatiale de l'INSEE l'adjectif périurbain. Le périurbain devient alors, simultanément, une catégorie statistique officielle et une catégorie de l'action publique³.

Dans cette nomenclature, deux grands types d'espaces sont distingués : les espaces à dominante rurale, qui comprennent des petites unités urbaines et des communes rurales, et les espaces à dominante urbaine, composés des pôles urbains (unités urbaines d'un seul tenant offrant au moins 5 000 emplois) et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées). Les couronnes périurbaines regroupent les communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent hors de la commune, dans le pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci. Selon cette définition, les espaces périurbains couvraient en 1999 près de 15 000 communes et comptaient près de 12,5 millions d'habitants. Aujourd'hui, selon des estimations récentes, les communes périurbaines avoisineraient le nombre de 20 000, pour une population de l'ordre de 16 millions d'habitants⁴.

La méthode urbanistique du zonage

En France la montée du fonctionnalisme va de pair avec la pratique du zonage foncier. Si la notion d'un sol « à urbaniser » remonte aux agrandissements du XIX^e siècle et à un urbanisme de viabilisation inscrit dans le cadre de régulation de cette époque, l'affectation unidimensionnelle des espaces à un usage – résidentiel dense ou diffus, agricole ou forestier, etc. –, s'affirme nettement à partir des années 1920. Développée d'abord à l'échelle communale et dans les plans d'urbanisme des années 1920 et 1930, cette rationalisation de l'occupation des sols est appliquée aux espaces ruraux et suburbains. Les ceintures vertes et naturelles deviennent des « zones », d'où l'ambiguïté sémantique du terme dans le langage technique des urbanistes⁵.

Le zonage est à partir des années 1930 l'outil qui justifie le découpage de l'espace urbain en pièces autonomes, quelque peu figées. Tout d'abord le régime d'« opportunités foncières » permet par exemple la localisation des grands ensembles à partir de zones à urbaniser par priorité : situés sur les plateaux périurbains, dans les secteurs maraîchers, ces grands programmes de logement ont pu exploiter certaines potentialités du milieu préexistant, comme la présence de forêts. Mais il s'agit plus du cadre de vie offert aux citoyens que du statut des « marges urbaines ». Dans un second temps, la loi foncière de 1967 généralise le zonage et fait de la classification du sol une donnée préalable à la définition des programmes et des opérations, dans le cadre des Plans d'occupation des sols. Ce régime, qui divise principalement le territoire municipal en zones U (urbaines) et N (naturelles), différencie parmi ces dernières les « zones d'urbanisation future » (dites

3. Lambert, 2011.

4. Charmes, 2011.

5. Topalov *et al.*, 2010, p. 1352-1359.

NA) de toutes les autres, classées en fonction de leur « richesse naturelle » ou de leurs « nuisances » (ministère de l'Aménagement du territoire..., 1974). Un des effets de la création zones NA dans les plans d'occupation des sols – aujourd'hui plans locaux d'urbanisme – est de les placer en situation d'attente. Ce type de découpage du sol, qui fut pendant toute la seconde moitié du XX^e siècle le régime ordinaire de mise en œuvre des politiques urbaines, provoque le gel des marges urbaines. L'urbanisme, à l'instar de la spéculation foncière, produirait ainsi ses friches d'attente qui, vouées à terme à d'autres programmes, ne sont l'objet d'aucun projet spécifique.

Contestations et controverses

C'est ce que soulignent les urbanistes Gérard Bauer et Jean Michel Roux dans *La rurbanisation ou la ville éparpillée* (1976), plaidoyer pour la mise en place d'un urbanisme pour les vastes couronnes mi-urbaines mi-rurales qui apparaissent alors autour des villes française et semblent alors « inachevées ». Cet ouvrage important, qui tenta d'acclimater dans la langue française le néologisme américain *rurban*, se clôt par « l'hypothèse d'une (...) « émancipation » des campagnes rurbaines » dans un chapitre⁶ intitulé « Fin du zonage ? ». On demeure donc surpris, durant la seconde moitié du XX^e siècle qui voit les villes doubler de population et souvent tripler de surface, de l'absence de prise en compte de paysages qui avaient constitué la marge urbaine depuis souvent plusieurs siècles : ceintures maraîchères ou secteurs de villégiature. Les premières furent en France largement sacrifiées à la recherche de terrains à construire et aménager en grandes infrastructures (autoroutes, aéroports, zones commerciales et d'activités...), au point que la volonté actuelle de retrouver des espaces de culture « partagés » à proximité des villes peine à bénéficier des vestiges des paysages disparus de l'agriculture périurbaine. Mieux conservés, les secteurs de villégiature ne l'ont été que par leur privatisation et par le développement d'un entre-soi social qui, certes, prolonge les conditions de création de ces espaces de villas et de parcs, mais qui a largement omis le potentiel qu'ils pouvaient représenter pour les agglomérations contemporaines, plus vastes et plus complexes. Des processus de patrimonialisation plus ou moins naturalistes figent ces espaces dans des usages réservés. Ce bilan est sévère, puisque les urbanistes ne parviennent pas, au fil d'un siècle de fort développement, à qualifier ces marges urbaines en espaces mixtes, transitionnels, en partie autonomes des grandes fonctionnalités existantes.

Comme le zonage, la définition officielle et statistique des espaces périurbains est sujette à controverse. D'une part, comme toute catégorie statistique, elle est soumise à un effet de seuil qui sépare artificiellement les communes où au moins 40 % des actifs sont attirés par la ville des autres. Comparativement à d'autres

6. Bauer & Roux, 1976, p. 180.

pays européens et aux États-Unis, ce seuil apparaît très restrictif, puisque dans ces pays il se situe souvent autour de 15 % à 25 % seulement⁷. D'autre part, cette définition du périurbain privilégie l'emploi et les déplacements domicile-travail au détriment d'autres types de déplacements vers des pôles de services, de commerces, de loisirs. Enfin, la catégorie statistique de périurbain homogénéise des espaces qui n'ont rien en commun selon la taille du pôle urbain de référence. Ainsi, d'une zone à l'autre, la densité du bâti ou le taux d'équipements collectifs peuvent être très variables.

Aussi plusieurs auteurs défendent-ils l'idée selon laquelle la définition du périurbain devrait privilégier des critères plus qualitatifs et retenir une entrée par la géographie et l'urbanisme. Tel est le point de vue d'Eric Charmes (2005) pour qui les territoires périurbains se caractérisent par une dépendance fonctionnelle et symbolique à une agglomération, par une forte interpénétration des zones naturelles ou agricoles et des zones urbanisées, à la différence de la banlieue, et par une faible mixité fonctionnelle et densité du bâti, à la différence de la ville. Dans le même sens, chez d'autres auteurs, sociologues mais aussi géographes, le terme périurbain renvoie plus à un mode de vie qu'à une localisation géographique. De fait, l'expérience des territoires à la périphérie des agglomérations varie selon la taille de la commune-centre, mais aussi selon le type d'habitat – collectif, individuel diffus ou groupé – ou bien encore le niveau de ressources de ses habitants. Autant de travaux qui appellent à la confrontation interdisciplinaire.

7. Charmes, 2011.

LE PÉRIURBAIN, UN ESPACE URBANISTIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Laurent Coudroy de Lille

L'urbanisme à la recherche des marges de la ville

La question dite des « entrées de villes » a pris consistance dans le débat urbanistique français dans les années 1990 : de nombreux rapports, règlements, des enquêtes et des monographies ont porté sur les paysages que l'automobiliste traverse à son arrivée dans une agglomération¹. Succession de panneaux publicitaires disparates, zones commerciales monotones semblent en effet avoir proliféré au bord de routes et roclades depuis plusieurs décennies : autant de « non lieux », paysages « anarchiques » ou « moches » selon des expressions consacrées. Cette volonté de réhabiliter les « entrées de villes » manifeste-t-elle un intérêt spécifique des urbanistes pour le pourtour, les marges, les abords des villes ? La question des « marges de la ville », familière aux historiens avec les enceintes et les faubourgs, est délicate si l'on se situe dans une perspective actuelle. La dilution et l'éloignement des abords brouillent sensiblement la description que l'on peut en faire. Leur recul et leur déplacement au fur et à mesure de l'étalement des villes en font un espace difficilement saisissable. L'urbanisme peut-il construire durablement un point de vue sur ces espaces ?

L'étude des marges urbaines est vaste, et peut concerner la ville toute entière. En effet, la croissance géographique des organismes urbains, qui entraîne de façon continue le recul des limites urbaines, donc le déplacement constant de l'espace « marginal » qui en constitue la bordure, implique que les différents espaces de la ville ont souvent été par le passé en marge : tel faubourg est devenu quartier, tel système défensif boulevard, telle friche quartier neuf... Espaces de transition dont l'ampleur varie, les marges seraient en situation toujours précaire, vouées à une reconfiguration prochaine. Si l'on fait aujourd'hui de l'émergence du périurbain, dans les années 1970, le témoignage de changements très significatifs – nouveaux espaces, nouveaux modes de vie, nouvelles aspirations des citoyens... –, cette catégorie se trouve aujourd'hui déjà dépassée par une approche plus métropolitaine de l'espace². Apparu « en marge », le périurbain se trouve dépassé par d'autres échelles urbaines.

La question de la marge urbaine s'avère cependant spécifique. Si le « marginal » reste en effet minoritaire, voire exceptionnel, et se caractérise par ses écarts à la norme, le périurbain, s'il a pu paraître un temps marginal, se range aujourd'hui du côté des formes urbaines majoritaires, l'effet de disproportion avec le reste de la ville s'étant même parfois inversé depuis quelques décennies.

1. Certu, 1999, Frobert, 1996.

2. Brunet, 1993, Pumain *et al.*, 2006.

L'évolution du lexique dans différentes langues – *suburbio* en italien, *suburbio* en portugais, *suburb* en anglais, *arrabal* en espagnol, *prigorod* en russe, *rabad* en arabe du Maghreb, mots tous apparus à l'époque des villes closes – montre la variété des scénarios possibles : si le territoire ainsi désigné se renforce, se consolide et s'étend, alors il n'est plus considéré comme une marge... dans le cas contraire il disparaît de la toponymie urbaine et du lexique général³. La marge n'est en effet pas une simple « périphérie urbaine », et les termes employés en français – marges, franges, abords, pourtour, limites, bordures, extérieurs, espaces intermédiaires ou de transition, entrées, sorties... la liste peut être éten- due bien davantage – constituent un champ lexical peu stabilisé. L'indétermination des représentations indique la difficulté qu'il y a à désigner et à « qualifier » ces espaces. L'introduction du pluriel – « les » marges, « les » abords... – contribue à disperser ce monde, peut-être à en diminuer l'emprise, selon qu'il apparaît unifié ou morcelé... La marge n'est pas non plus une simple transition entre le rural et l'urbain, et le regard qui est porté sur sa situation d'extériorité autant que d'except- ion lui confère aussi son statut.

L'étude des marges rejoint enfin celle de l'urbanisation informelle et des usages précaires de l'espace. La question de la « marginalité » spatiale se relie à celle de la marginalité sociale, économique, et des situations de domination ou exclusion⁴, mais aussi de transgression et occultation, ou encore d'innovation, de capacité créatrice⁵. Elle a été étudiée par la géographie sociale, également intéressée aux représentations collectives et à la question des normes⁶, et reste au centre de nombreuses recherches sur les espaces intermédiaires, friches et autres, qui questionnent les marges « intérieures » et « émiettées », y compris au sein de la ville. Mais ces observations ne doivent pas faire oublier que la marge peut aussi être une position recherchée, choisie, comme le sont les territoires des villas suburbaines et autres maisons de campagnes dans lesquelles la bourgeoi- sie des villes se place à l'écart des nuisances et promiscuités⁷. La marge, c'est aussi le retrait, la recherche d'un quant-à-soi, sinon d'un entre-soi : autant de situa- tions dans lesquelles la relation avec l'espace rural environnant peut livrer ses potentialités

Si l'on part d'une définition assez simple – la marge de la ville est d'abord, et historiquement, un pourtour mais, au départ relativement délimités, les abords se brouillent au fil du temps –, l'instabilité de ces espaces durant la période contem- poraine a-t-elle permis à l'urbanisme de se positionner ? Le cadre de référence disciplinaire de cette contribution est celui d'une approche géo-historique des villes

3. Topalov *et al.*, 2010.

4. Roulleau-Berger, 1995.

5. Hatzfeld *et al.*, 1998.

6. Vant, 1986 ; Sierra & Tadié, 2008.

7. Pinçon-Charlot & Pinçon, 2009.

et du processus d'urbanisation, contexte principal du développement de l'urbanisme depuis le XIX^e siècle.

La question des marges au XIX^e siècle

Pour de nombreuses villes occidentales, l'entrée dans la période contemporaine correspond à la remise en question d'enceintes défensives qui matérialisaient la coupure entre le monde urbain et le monde rural⁸. À cette délimitation nette pouvait correspondre celle de « marges » représentées par des faubourgs, quartiers hors les murs, « banlieues » bien identifiées dans leur forme urbaine, la toponymie et le vocabulaire. Mais l'ouverture et l'extension des villes modifient le rapport que celles-ci entretiennent avec leur pourtour, et ceci au-delà du territoire dans lequel elles s'inscrivent⁹.

À échelle locale, les propositions d'aménagement du XIX^e siècle ont souvent envisagé l'extension urbaine, c'est-à-dire l'intégration en contiguïté à la ville de nouvelles et parfois très vastes surfaces. Il s'agissait alors à la fois d'anticiper sur la croissance démographique et sur les nouveaux besoins résidentiels tout en établissant une continuité du tissu urbain, un rôle considérable étant alors attribué à la voirie. L'agrandissement se double donc en général d'un urbanisme de liaison : fréquemment l'emprise des enceintes défensives se trouve remplacée par des boulevards, alors que des voies transversales prolongent celles de la ville ancienne vers les nouveaux quartiers périphériques. Cet urbanisme, dit également de régularisation, étudié à propos des grandes capitales¹⁰ mais aussi des villes françaises moyennes ou petites¹¹, ignore largement l'existence de marges urbaines et contribue à les repousser.

La question est plus complexe que ne le disent les documents administratifs du moment : développés en marge des anciennes villes closes, les faubourgs préindustriels conservent longtemps après la chute des murs certaines de leurs caractéristiques socio-économiques propres. D'autres limites continuent à exister comme, en France, les barrières d'octroi, qui font persister quartiers de guinguettes et de consommation populaire, ou encore des limites topographiques – rivière, escarpement – qui maintiennent « en marge » certains quartiers : rive droite de Bordeaux, rives gauches de Nantes, Rouen, Toulouse ou du Rhône à Lyon..., autant de quartiers qui conservent jusqu'à aujourd'hui une certaine identité. L'extension urbaine, aussi unifiante qu'elle soit, s'accommode finalement de cette diversité, et si la ville contemporaine s'ouvre sur son pourtour, elle en accueille les nuances.

8. Pinol & Walter, p. 13-15.

9. Roncayolo, 1990.

10. Hall, 1997.

11. Lambert-Bresson & Terrade, 2002.

D'autre part, en repoussant leurs limites, les villes secrètent de nouvelles marges. Les villes espagnoles qui connurent au XIX^e siècle un scénario d'ouverture très clair, doublé de vastes plans d'extension urbaine, en témoignent. À Madrid, ville non close de murailles mais ceinturée d'un muret fiscal, un vaste plan d'extension urbaine, dit d'*ensanche*, est adopté en 1860, reculant les limites de l'urbanisation et assimilant d'anciens faubourgs marginaux. Mais simultanément à l'établissement de la nouvelle démarcation, se développe immédiatement au-delà, à sa limite, une autre génération de faubourgs, désormais nommés *extrarradio*¹² (littéralement : en dehors du périmètre). Ceux-ci correspondent à un nouveau marché foncier et immobilier, voire bientôt à toute une société développée en marge de la ville centrale. Cet espace marginal est plus complexe encore, puisqu'il comporte aussi les friches spéculatives maintenues dans l'extension officielle par les propriétaires fonciers. On peut comprendre comment, simultanément à ces phénomènes, l'ingénieur Ildefonso Cerdá, qui procéda à une enquête minutieuse sur les *suburbios* de Barcelone et leur régime d'illégalité, de la contrebande aux constructions informelles, imagine pour cette autre ville en 1859 un plan d'extension « illimité » : cette proposition tentait d'éviter la reconstitution d'une urbanisation de type faubourien aux portes de la ville contemporaine¹³.

Dans sa forme la plus pure, cet urbanisme d'extension tend donc à ignorer les marges urbaines, à les dénier. Le *Ring* viennois, autre grand plan du milieu du XIX^e siècle qui fait rapidement référence pour la culture occidentale grâce au livre de Camillo Sitte¹⁴, propose autant la création d'un ensemble monumental sur l'ancienne emprise défensive que la jonction de la ville médiévale avec les faubourgs « extérieurs » qui s'étaient développés depuis le XVIII^e siècle. L'abattement des fortifications donne alors la possibilité d'unifier un territoire segmenté... et si les marges viennoises se reconstituèrent, elles le firent au-delà de cet ensemble urbain central réunifié¹⁵. Le modèle du boulevard de ceinture est largement repris dans l'urbanisme d'extension du XIX^e siècle, par exemple à Bordeaux, où la grande rocade siècle permet une amplification considérable de l'espace urbanisé¹⁶.

Et c'est dans des contextes marqués par l'industrialisation et par de forts contrastes sociaux que les marges urbaines se reconstituent, souvent à plus grande distance des centres urbains. Les marges urbaines deviennent territoires d'usines, à la faveur des règlements urbanistiques naissants¹⁷. À Paris¹⁸, après l'annexion haussmannienne de 1860, qui s'accompagne d'une politique urbaine et administrative dans l'ancienne « petite banlieue », se constitue dans les dernières

12. Topalov *et al.*, p. 459-464, 2010, Vorms, 2012, p. 29-152.

13. Coudroy de Lille, 2010.

14. 1996, première édition 1883.

15. Hall, 1997, p. 169-186.

16. Schoonbaert, 2007.

17. Guillaume *et al.*, 2004.

18. Bourillon & Fourcaut (dir.), 2012.

décennies du XIX^e siècle une bordure informelle sur les terrains *non aedificandi* de l'enceinte Thiers, construite en 1840, qui constitue la nouvelle limite municipale. La « zone » devint assez rapidement un territoire de marginalités économiques et sociales, tout autour d'une capitale avec laquelle elle entretient des liens multiples : contrebande au-delà des « portes » d'octroi, misère, activités illicites de recel ou prostitution... ce territoire semble accueillir ce que la capitale rejette sur sa marge, semblant reprendre, au moment de son entrée dans la modernité, un très ancien modèle médiéval... Très largement débordée par l'essor de la banlieue, la « zone » devient durant les premières décennies du XX^e siècle l'un des grands problèmes posés aux urbanistes parisiens, jusqu'à sa suppression dans les années 1940, avec bientôt la création du boulevard périphérique parisien¹⁹. Lequel boulevard joue encore le rôle de limite interne dans un espace parisien, pourtant très largement dilaté... Les anciennes marges continuent donc dans la durée à déterminer les usages sociaux et spatiaux. Pour un temps beaucoup plus long, on a pu montrer comment l'imposante muraille de Théodose, héritée de Constantinople et aujourd'hui totalement englobée dans la mégapole d'Istanbul²⁰, connaît, par delà son millénaire et demi d'existence, d'innombrables usages informels et usages « de marge ».

Marcel Roncayolo, géographe et historien, a insisté sur la survivance des « murs après les murs²¹ ». De nombreuses différenciations persistent en effet dans la morphologie et le paysage, les caractères socio-démographiques ou économiques des villes, bien après la disparition ou la désactivation des « limites » anciennes. La compréhension géographique des villes doit donc intégrer l'histoire longue de leurs marges, même si à travers ses propositions relativement unificatrices et globalisantes, l'urbanisme du XIX^e siècle fut finalement peu attentif à ces questions. Comment celui du XX^e siècle s'en saisit-il ?

La quête de modèles urbains pour la marge au début du XX^e siècle

La charnière des XIX^e et XX^e siècles voit émerger une importante réflexion sur la ville, porteuse de projets et de nouveaux modes de gestion. En France cet urbanisme naissant se saisit très tôt de la question de la banlieue et des périphéries urbaines en général. Mais renouvelle-t-il l'intérêt pour les marges urbaines ?

Le modèle le plus communément et internationalement diffusé dans les nouveaux cercles de la réforme urbaine à l'orée du XX^e siècle est celui de la cité-jardin. Formulé au Royaume-Uni par l'urbaniste Ebenezer Howard, le concept de *garden-city* s'applique tout particulièrement au territoire suburbain²². En effet, ses

19. Cohen & Lortie, 1991.

20. Dorso, 2008.

21. 2002, p. 37-53.

22. Howard, 1898.

promoteurs souhaitent associer les avantages du rural et ceux de l'urbain à travers la création d'un nouveau milieu de vie pour les citadins. L'innovation réside dans la conception du système résidentiel et du cadre de vie des citadins. Dans sa localisation, la cité-jardin howardienne se sépare de la métropole existante par une ceinture verte, ce qui lui confère certains aspects d'une cité-satellite. Mais si dans son idéal, elle tire ses équilibres de sa situation intermédiaire entre deux mondes, elle s'adresse d'abord aux citadins. On comprend comment le pourtour de la métropole londonienne – c'est à elle que pense Howard – revêt un rôle stratégique dans la recherche d'une nouvelle urbanité.

Car si la cité-jardin entend protéger le citadin des nuisances de la ville industrielle, elle entend aussi en protéger le monde rural. Par le dispositif de ceintures vertes qui l'accompagne, elle préserve la campagne d'une urbanisation incontrôlée, telle qu'elle se produit alors en marge des grandes agglomérations industrielles. Dans un contexte d'application aux périphéries de Londres, la critique que fait le successeur de Howard, Raymond Unwin, aux marges agricoles existantes est sévère²³ : « *les petites propriétés et les parcelles de jardins qui composent la ceinture agricole immédiatement attenante à une ville produisent généralement un effet des plus désagréables...* ». Le modèle poursuit plusieurs objectifs et tire sans doute de son ambition une des raisons de son succès²⁴. Si l'on doit noter que sa notoriété a bénéficié de la caisse de résonance que représente alors l'Empire britannique, le succès de la proposition tient aussi à sa capacité à intégrer aux perspectives d'aménagement un territoire plus vaste, prenant en compte les contours de l'agglomération, question en suspens depuis le siècle précédent. Les marges urbaines entrent dans le débat urbanistique.

Ailleurs, d'autres propositions sont faites, comme la singulière « cité linéaire » de l'ingénieur espagnol Arturo Soria. La *Ciudad linéal*, qui fut une revue avant d'être une réalisation, a pour fonction de promouvoir un anneau urbain vertébré par un transport de grand gabarit, tout autour de la grande ville²⁵. L'objectif est double : mettre en place une urbanisation alternative en développant un habitat individuel sur de grandes parcelles, mais aussi contenir l'essor de la ville grâce la nouvelle barrière physique que sera ce vaste bandeau urbain, axe de fixation de nouvelles « cités linéaires ». Assez confidentielles du vivant de Soria, ses idées et son expérimentation dans l'Est madrilène vont connaître une certaine diffusion dans les années 1920 ; c'est indiscutablement un modèle d'aménagement « par » la marge urbaine.

Ces modèles urbanistiques, caractéristiques du brassage d'idées du début du XX^e siècle, ouvrent donc la question des marges. Mais « par » ou « pour » la marge ? Vont-elles jusqu'à renverser le point de vue de l'aménagement ? Question étudiée maintenant à partir du cas français.

23. Unwin, 2012, p. 171.

24. Topalov, 1999.

25. Soria, 1913, Coudroy de Lille, 2010.

L'émergence des techniques de l'urbanisme : planification urbaine et zonage

L'émergence en France d'un urbanisme de plan est une innovation importante des premières décennies du XX^e siècle²⁶, avec une anticipation globalisante sur l'avenir des villes, et la quête d'une coordination des interventions spatiales.

Le processus est long, et doit s'accommoder de plusieurs lourdeurs. À commencer par les déficits nés de la croissance périphérique des villes, sous forme désormais pavillonnaire. En bordure des agglomérations, la question des « lotissements défectueux » intervient en effet vigoureusement dans le débat sur la ville²⁷. Attirées par la possibilité d'accéder à un habitat individuel sur parcelle privative, les familles modestes s'installent à la périphérie des agglomérations, sur d'anciennes terres agricoles, des bords de rivière ou de forêts. Mais elles y découvrent bientôt un grave sous-équipement, le mauvais raccordement par les transports et la faible organisation des banlieues lointaines. Ces lotissements constituent autour des agglomérations une vaste zone discontinue et organisée en gros noyaux homogènes, comme en témoignent les diagnostics cartographiques réalisés alors²⁸. Le sujet prend un tour politique lorsque ces nouveaux habitants s'organisent pour réclamer aux pouvoirs publics de meilleures conditions d'assainissement, de raccordement, de sécurité... et les effets sur la législation urbanistique naissante sont rapides : l'un des alinéas de la loi Cornudet (1919-24), première loi d'urbanisme française, fait nécessité d'élaborer des plans « *pour les groupes d'habitation et lotissements* » nouveaux. Mais on reste dans le périmètre municipal, là où un changement d'échelle dans les politiques urbaines aurait été nécessaire. Malgré l'intervention des structures étatiques et départementales, d'autres sujets importants des débuts du XX^e siècle, comme l'habitat social ou les espaces libres, restent eux aussi abordés principalement dans le cadre local.

Il en résulte que le bord externe des grandes agglomérations – car il ne s'agit pas seulement de la capitale – qui avait attiré de nouveaux accédants en quête d'un lopin et d'une maisonnette, devient en quelques années un territoire difficile, voire stigmatisé. Les temps de transport, l'isolement, le manque d'équipements les caractérisent ainsi que la présence d'usines et d'activités insalubres. Ces périphéries sont est bien loin de l'idéal de la cité-jardin ! Occasion manquée pour les marges urbaines ? Sans doute, et la littérature urbanistique française du milieu du XX^e siècle fait le catalogue de ces occasions manquées : « *la ville en formation, (...)[Paris], n'est en ce moment, qu'une petite ville incomparable encerclée sur presque tout son pourtour par des villes hideuses, par une cité concentrique en formation où s'accumulent dans une concentration scandaleuse, à la fois les déchets*

26. Gaudin, 1985.

27. Fourcaut, 2000.

28. Bisson, 1930.

de Paris et, sur des lotissements généralement ignobles tous ceux des Parisiens qui ont cru atteindre ainsi la verdure et la nature²⁹ ».

Les années 1920 et 1930 voient cependant les débuts d'une planification régionale, notamment en région parisienne. « *La limite ville-campagne, laboratoire de l'urbain... et du rural ?* » : la question se trouve donc posée³⁰. De nombreuses innovations de l'entre-deux-guerres, comme le programme des cités-jardins mené par le Conseil général de la Seine, les projets de nouvelles ville autour de Paris³¹, ou encore des études comme le mémoire universitaire d'André Gutton, alors étudiant urbaniste, sur *Le rôle du département de la Seine-et-Oise dans l'aménagement de la région parisienne*. Celui qui sera un des inspirateurs de l'urbanisme français des décennies suivantes envisage une zone de transition « semirurale » entre « zone intérieure » et « extérieure » de l'agglomération³².

Malgré cette contribution à l'élaboration du « plan Prost » pour la région parisienne (1934), les réponses apportées par ce premier plan régional furent décevantes, si l'on en croit la plupart des analyses développées : « *la croissance de la région parisienne impose, sinon de rétablir les limites strictes entre zones urbanisées et zones agricoles ou rurales, du moins de trouver une solution pour l'aménagement de cette marge*³³ ». Comment interpréter cette difficulté à penser les marges urbaines dans le mouvement urbaniste français classique ?

Une première explication est dans la volonté de borner le développement urbain. Par crainte du débordement urbain et d'un majeur déséquilibre majeur entre Paris et le reste du territoire, c'est un cantonnement de l'urbanisation qui est envisagé. Cette planification régionale, souvent qualifiée de malthusienne, manque de ce fait la question des marges, oubliant les perspectives tracées dans les premiers moments du mouvement urbaniste. Les ceintures vertes, naturelles et agricoles, sont davantage envisagées comme des barrières à l'étalement urbain que comme espaces de transition entre deux mondes complémentaires. L'idée d'une marge interface ou zone de contact entre l'urbain et le rural est finalement peu travaillée par un urbanisme de plus en plus centré sur les « besoins » spécifiques de la ville.

Au-delà du scénario propre à la région capitale, la seconde explication se trouve sans doute la vision fonctionnaliste qui s'exprime avec le zonage foncier, analysé plus haut. La position fonctionnaliste de la *Charte d'Athènes* est bien connue. Elaboré au début des années 1940, ce texte porte un discours stigmatisant sur les banlieues urbaines, « *sorte d'écume battant les murs de la ville [et] devenue marée puis inondation au cours des XIX^e et XX^e siècles*³⁴ ». Raccourci temporel troublant : la plume corbuséenne force le trait. Mais la conception portée

29. Giraudoux, 1939, p. 103-104.

30. Verdeil, 2001, p. 210.

31. Baudouï, 1990.

32. Gutton, 1935.

33. Verdeil, p. 210-211.

34. Le Corbusier, 1971, p. 44.

par ce texte est loin d'être isolée ; elle prend la suite de nombreux discours sur les banlieues urbaines françaises, conçues comme l'inflation d'une marginalité qui aurait envahi tout l'espace urbain périphérique. Un rapport métonymique s'établit alors entre les périphéries urbaines dans leur ensemble et des marges conçues comme dégradées.

Les modalités exceptionnelles de prise en compte des marges

Ainsi brossé, le tableau peut paraître négatif. En mode mineur cependant, les urbanistes du XX^e siècle ont attiré l'attention sur les spécificités des marges, tout comme le débat sur les « entrées de ville » a relancé récemment cette préoccupation. Certains des planificateurs des années 1930 avaient déjà répondu en insistant sur la valeur stratégique de ces périphéries vacantes. Ainsi, Jacques Gréber, auteur du plan d'aménagement d'embellissement et d'extension de Marseille de 1933, se justifie d'avoir porté ses efforts sur tous les quartiers d'extension, car « [la] meilleure solution pour la mise en ordre ou la rénovation des parties anciennes d'une vieille ville est celle qui consiste à commencer par l'aménagement rationnel de sa banlieue et de ses faubourgs encore peu denses³⁵ ». L'intention est d'intégrer les potentialités des pourtours urbains à une stratégie de réinvestissement des quartiers centraux. Si l'immensité de l'espace municipal marseillais facilite ce type de proposition, il faut y voir une ouverture très significative dans l'urbanisme français de l'entre-deux guerres, afin d'accorder aux marges un rôle quasiment stratégique. Ce qui n'est pas sans lien avec l'idée naissante alors des villes nouvelles, mais c'est plutôt le système d'infrastructures, comme la rocade dite L2, qui est visé³⁶. L'enjeu pour les urbanistes est alors de mettre en rapport une gestion court-termiste des marges et le long terme de la mise en place d'infrastructures, dont les effets sur le développement urbain n'apparaîtront que dans la durée. La rocade marseillaise, et c'est le lot de nombreuses autoroutes de contournement³⁷, s'est donc affirmée comme une épine dorsale pour les développements urbains futurs.

Ce rapport entre les termes temporels de l'aménagement est un défi pour la prise en compte des marges urbaines. L'exemple des villes nouvelles françaises, issues en région parisienne comme en province des schémas directeurs des années 1960-70, l'illustre bien. Ces documents de planification « stratégique » donnent suite à l'idée de fonder l'aménagement des agglomérations, voire des régions lyonnaise, lilloise, rouennaise, marseillaise, parisienne, à partir de leurs marges, en partant notamment d'une critique de l'urbanisation « *en tache d'huile (...) qui fut [celle] de Paris tout au long de son histoire*³⁸ ». La démarche consiste alors

35. Gréber, 1933, p. 22.

36. Guillot & Leheis, 2011.

37. Magin, 2004.

38. Préfecture 1965, p. 49.

à identifier des « terrains d'intervalle », proches du centre mais dotés de possibilités foncières. Après discussion, « l'implantation [des villes nouvelles se fera] dans les espaces libres au plus près de l'agglomération parisienne » (p. 74) : cette localisation aura un effet de levier sur l'ensemble des territoires concernés. Il ne s'agira donc pas de « villes satellites » selon un modèle souvent utilisé depuis le début du XX^e siècle, mais de nouvelles centralités, situées en bordure, et à partir desquelles émergeront des entités spatiales plus cohérentes en périphérie. Les « villes nouvelles » d'Évry ou de Cergy furent ainsi dotées d'un robuste centre ville, avec services administratifs, centres commerciaux, et espaces publics, pour progressivement constituer le centre d'un département nouveau. En région lyonnaise, L'Isle-d'Abeau, en liaison avec l'agglomération principale mais aussi le département de l'Isère et le nouveau pôle de Satolas et de la plaine de l'Ain³⁹, finit par créer ce que le géographe américain Joë Garreau appela une « ville frontière » ou *edge city*⁴⁰. Les urbanistes des villes nouvelles auraient pu s'arrêter à cette intention stratégique si, conduits à porter ces projets dans la durée, ils n'avaient été conduits à les concevoir aussi comme un cadre de vie spécifique, un cadre de « cité-jardin » plus que d'« extension », pour reprendre le vocabulaire séculaire de l'urbanisme. Dans les villes nouvelles encore en chantier, L'Isle d'Abeau, l'Est de Marne-La-Vallée ou Sénart, la promotion d'une « ville-campagne » assure localement le renouvellement de la recherche urbanistique, à proximité de cultures développées sur des terrains voués un jour à la construction. Mais malgré leur intérêt, ces tentatives restent exceptionnelles, liées à des moyens techniques et financiers considérables et peut-être encore provisoires. En tout état de cause, ces modèles seront eux aussi à examiner à l'épreuve du temps long.

Les perspectives actuelles : un changement d'échelle ?

La croissance des métropoles, et plus encore la « métropolisation » de l'espace, se conjuguent avec l'essor de l'habitat individuel et des formes de croissance de basse densité pour diluer la limite entre l'urbain et le rural, donc les « marges », qui deviennent introuvables. La limite ville/campagne est-elle encore un enjeu à l'heure de l'urbain généralisé ?

Pour l'urbanisme, plusieurs directions sont possibles. La première considère que le périurbain possède et secrète lui-même ses propres marges. Nombre d'enquêtes montrent que cet espace, qui est devenu parfois la part majoritaire des agglomérations, possède lui aussi ses nuances, donc ses espaces périphériques. Correspondant pour partie à ce que Gérard Bauer et Jean-Michel Roux avaient entrepris de nommer le *rurbain* (1976), sans que cette notion n'obtienne de réel succès dans les sciences humaines, et nommé parfois « espaces

39. Meillerand, 2010.

40. Garreau, 1991.

intermédiaires⁴¹ » dans les années 2000, il peut aussi renvoyer au « non bâti » évoqué par le géographe Michel Lussault – « friches, cours d'eau, forêts, landes marais, périmètres agricoles et horticoles, toutes ces fractions « de nature » et d'agriculture plus ou moins bien entretenues qui occupent aujourd'hui la majorité des surfaces d'une aire urbaine (...) [l'urbanisation] construi[sant], en raison même de ses logiques, (...) des « vides » souvent plus vastes que les pleins⁴² ». Au-delà de cet inventaire, le débat géographique reste aujourd'hui très vif sur la nature du périurbain⁴³, malgré les tentatives de nombreux auteurs pour dépasser ce terme, de la *métapolis* de l'urbaniste François Ascher (1995) à la « ville émergente⁴⁴ » et au « tiers-espace⁴⁵ ». Le recours à des mots traduits d'autres langues, de l'« entre-ville » allemand⁴⁶ (*Zwischenstadt*) à la « ville diffuse » (*città diffusa*) d'origine italienne⁴⁷ en passant par la « suburbia » ou l'« ex-urbia » (en référence au *suburb* américain) ne peut clore un débat qui porte aussi sur les modes de vie, les aspirations sociales et les mobilités contemporaines. La question reste entière : quel urbanisme pour ces territoires qui semblent toujours plus dilués et incertains ? La condamnation récurrente de l'« étalement urbain » témoigne de la difficulté du sujet, et sans doute y a-t-il urgence à l'intégrer à l'action urbaine, en montrant ses origines historiques lointaines⁴⁸.

Une autre approche consiste à faire du monde rural dans son ensemble la marge d'une société très majoritairement urbanisée, même si cette marge, spatialement majoritaire, n'est minoritaire que du point de vue démographique. Les interrelations entre le milieu rural et le milieu urbain se sont multipliées, et c'est alors la question de l'urbanisme pour le rural qui mérite d'être posée. L'urbanisme peut-il exister sans zonage ? Le développement depuis les années 1980 d'un « urbanisme par le projet et le paysage » aurait pu le laisser penser ; la réalisation des villes nouvelles françaises ou la réflexion déjà mentionnée sur les « entrées de ville » semble aller dans cette direction... Mais le « zonage » de l'espace existe toujours, et tend toujours à confondre par exemple espace agricole et espace rural, ou encore à isoler les espaces naturels du reste du territoire. Le regard de l'aménageur-urbaniste doit accepter de se décentrer vers les marges, voire de s'inverser. Quel « agri-urbanisme » pour les villes ? Jusqu'où sera-t-il possible d'aller dans le verdissement, voire dans la ruralisation des villes ? L'évolution des attitudes par rapport aux espaces naturels est intéressante : s'agit-il d'une nature et d'une campagne marquées par les usages urbains et mises à disposition des citoyens,

41. Bonerandi *et al.*, 2003.

42. Cailly, 2010, p. 44.

43. Cailly, 2010, p. 213-233.

44. Dubois-Taine & Chalas, 1998.

45. Vanier, 2000.

46. Sieverts, 2004.

47. Barattucci, 2006.

48. Grosjean, 2010.

notamment aux portes de la ville⁴⁹, ou bien la conduite de politiques de préservation doit-elle guider les choix engagés ? C'est à partir de cette remise en question radicale de la limite ville-campagne que les perspectives d'un éco-urbanisme et d'une durabilité appliquée à l'urbain sont aujourd'hui les plus convaincantes⁵⁰.

Une troisième perspective consiste à considérer que les espaces de marge existent bien, mais qu'ils se trouvent enclavés et disséminés dans un espace métropolisé. Le processus de découplage des formes de marginalité sociale, économique avec les dispositifs géographiques globaux serait arrivé à son terme en quelque sorte, sans que les espaces de marge ne disparaissent. Les diagnostics portés sur l'enclavement des quartiers en difficultés et les nouvelles formes de marginalité et d'exclusion, la déprise urbaine de nombreuses zones anciennement industrielles le font apparaître, et la politique de la ville ou de « renouvellement urbain » sont des réponses apportées depuis deux ou trois décennies à ces marginalisations socio-spatiales. Les modèles deviennent ici mondiaux, puisés aussi bien dans les pays développés que dans les pays émergents.

49. Vanier, 2003.

50. Dumont, 2007, p. 289-306.

LE PÉRIURBAIN, OBJET SOCIOLOGIQUE

Jean-Yves Authier

Dans le champ de la sociologie, les espaces périurbains, qui occupent une place relativement périphérique par rapport à d'autres types d'espaces urbains, suscitent la réflexion dans les années 1980¹ ; l'intérêt s'estompe ensuite dans les années 1990 pour renaître avec grande vigueur dans les années 2000².

Croissance périurbaine et diversification sociale

L'émergence et le développement des espaces périurbains en France est très largement concomitant de la croissance urbaine des années 1960-1970. Né d'abord en Île-de-France, dès la fin des années 1960, le phénomène de périurbanisation s'est ensuite diffusé dans les autres régions françaises, d'abord sur un rythme très soutenu dans les années 1975-1990, en lien avec la diffusion de l'automobile, la fabrication des maisons individuelles en série, l'augmentation du niveau de vie, le rejet de certaines formes d'habitat et l'aspiration à la maison individuelle, puis de façon plus lente, à tel point que depuis les années 1990 « les taux de croissance de la population des villes-centres, des banlieues et des couronnes périurbaines ont tendance à se rapprocher³ ».

Au cours du temps, le phénomène s'est donc accentué avec un double mouvement : d'abord d'élargissement des périmètres des villes, repoussant de plus en plus loin la frontière entre l'urbain et le rural (ce phénomène étant aujourd'hui, lui-aussi moins rapide, et moins lié à l'attractivité des villes), puis de densification des communes périurbaines. « Au cours de la période récente, de nouvelles formes urbaines apparaissent (polycentrisme, urbanisation en continu...) entraînant une complexification de ce modèle et une plus grande diversité d'une ville à l'autre⁴ ».

À cette diversité spatiale s'ajoute une diversification sociale. Certes, les espaces périurbains aujourd'hui, comme hier, restent l'univers privilégié des classes moyennes/ ou « un univers pour les classes moyennes⁵ ». Mais les espaces périurbains sont loin d'être composés seulement de classes moyennes, qui elles-mêmes constituent un ensemble de plus en plus hétérogène. Ils abritent toutes les catégories de population, à l'exception des catégories situées aux deux extrêmes de la hiérarchie sociale, qui sont beaucoup moins représentées. Aussi

1. Bauer & Roux, 1976 ; Bidou, 1984.

2. Donzelot, 2004 ; Jaillet, 2004 ; Charmes, 2005, 2010 ; Rougé, 2005 ; Cartier *et al.*, 2008 ; Girard, 2009.

3. Baccaïni & Sémécurbe, 2009.

4. Baccaïni & Sémécurbe, 2009.

5. Jaillet, 2004.

peut-on trouver des périurbains plus pauvres et des périurbains plus aisés. De même, contrairement aux années 1970, les espaces périurbains ne sont pas seulement composés de jeunes ménages avec enfants accédant à la propriété. Avec retard par rapport aux villes-centres, les espaces périurbains commencent à vieillir et abritent de plus en plus de personnes âgées et de ménages de petite taille⁶. L'espace périurbain devient la matrice de trajectoires sociales plus diversifiées, et abrite population rurale et population anciennement urbaine.

Ces évolutions (et diversifications spatiales et sociales) ne sont pas sans lien avec les différents regards que les sociologues ont portés et portent actuellement sur ces espaces.

Les espèces d'espaces périurbains des sociologues

Schématiquement, les espaces périurbains des sociologues oscillent entre deux figures opposées, qui leur confèrent des statuts forts différents. D'un côté, les espaces périurbains se présentent sous un angle positif, comme des espaces de promotion sociale ou comme des lieux d'invention de la ville (Chalas). À l'opposé, les espaces périurbains font figure d'espaces de déclassement, de scission, d'entre-soi choisi ou subi, de rejet de la ville.

Autour du premier pôle, deux ouvrages, au contenu très différent, peuvent être évoqués : *les Aventuriers du quotidien*, de Catherine Bidou, et *La Ville émergente* sous la direction de Geneviève Dubois-Taine et Yves Chalas. Publié en 1984, le premier porte sur les nouvelles couches moyennes associées au développement de l'État-providence. Pour ces populations, les espaces périurbains (de Blois, Brest, Montpellier), tout comme le quartier ancien d'Alligre à Paris, sont des lieux de promotion sociale, de construction identitaire, de conquête politique, avec un fort investissement de ces populations dans le champ résidentiel et les espaces politiques locaux. Dans le second, publié en 1997, les auteurs défendent l'idée que les espaces périurbains et les habitants de ces espaces, loin d'être des sous-espaces et des sous-habitants, sont des espaces à part entière et des précurseurs de la ville émergente, c'est-à-dire de la ville mobile, de la ville des choix qui libère le jeu des appartenances et des affinités du carcan des contraintes socio-spatiales ; l'habitant, émancipé des contraintes du quartier de la ville d'antan et des pesanteurs du voisinage, y choisit ses commerces et ses amis.

Autour du deuxième pôle figure le modèle de la ville à trois vitesses proposé par Jacques Donzelot (2004), qui distingue trois états (« idéaltypes ») de ville, trois phénomènes et trois types d'espaces : la gentrification (des quartiers centraux), la relégation (des banlieues), la périurbanisation (des espaces périurbains). « Chacun de ces termes correspond à un état de ville, à une manière d'être qui s'y

6. Jaillet, 2004 ; Lord & Després, 2011.

institue et qui désunit la ville, l'empêchant de « faire société⁷ ». Dans ce modèle la manière d'être « périurbaine » se caractérise par un entre-soi protecteur, une hypermobilité contrainte (« vivre dans le périurbain, c'est s'installer non seulement « à la campagne » mais « dans le mouvement » », p. 27), une quasi privatisation des espaces communs au titre de leur sécession (avec comme exemples emblématiques : les résidences fermées et les *gated-communities*). La périurbanisation se situe entre la relégation et la gentrification : « Hors de ces deux lieux de malédiction et d'élection, la ville se desserre, s'étend, se répand loin autour de son centre jusqu'à perdre tout rattachement avec lui. » (p. 9).

Les travaux de Marie-Christine Jaillot (2004) qui mettent en avant le comportement sécessionniste des classes moyennes installées dans les espaces périurbains, *coincées entre la crainte du déclassement et un espoir d'ascension, certaines fractions fragilisées (des classes moyennes) y trouveraient [...] « matière à se réassurer »*, avec un souci de se distinguer, d'être entre-soi, les espaces périurbains assurant un tri social. Le mode de vie n'y valorise pas la citoyenneté, ce que souligne leur vote protestataire, comme le démontre le travail de Lionel Rougé sur les « captifs » du périurbain. Les classes moyennes réfugiées dans l'espace périurbain se tiennent à distance des espaces de relégation (les cités d'habitat social) et des centres anciens gentrifiés.

Dans cette vision négative prennent place également les travaux d'Eric Charmes, même s'il défend une approche un peu différente, moins « catastrophique » ; il développe le concept de « clubbisation », qui met en lumière aussi l'exclusivisme des habitants des espaces périurbains, mais qui souligne aussi que cet exclusivisme n'est pas incompatible avec la métropole : « on appellera donc « clubbisation » ce phénomène qui rattache les communes à une métropole tout en disposant ses habitants sur le modèle de l'entre-soi⁸ ». Autrement dit, une fermeture locale est associée à une ouverture métropolitaine. Sous l'effet du développement d'une culture de la mobilité, les habitants des espaces périurbains consomment des services, des biens. Leur rapport à l'environnement local est de moins en moins politique et de plus en plus consumériste. Le danger qui menace les *gated communities*, la ville émiettée, reste bénin dans la périphérie pavillonnaire française. Le périurbain, lieu par excellence de la déterritorialisation, « n'est toutefois pas seulement l'espace de la mobilité exacerbée, il est aussi un espace symbole du repli social⁹ et de ce qu'il est convenu d'appeler 'l'entre-soi' ».

Ces différentes figures des espaces périurbains renvoient pour partie à l'évolution de ces espaces et de leurs populations : terre d'élection des nouvelles classes moyennes dans les années 1970, ils sont devenus des espaces de déclassement, comme le montre Anne Lambert à Cergy (2012). Mais elles renvoient aussi à leur

7. Donzelot, 2004, p. 8.

8. Charmes, 2005.

9. Charmes, 2011, p. 254.

diversité des espaces périurbains et à celle de leurs populations¹⁰ : « Entre le périurbain des classes moyennes à la conquête des espaces politiques locaux et celui des « captifs » des lointaines couronnes, peu de pratiques urbaines, économiques, culturelles ou politiques sont communes ». Loin d'être uniquement aujourd'hui des espaces du déclassement, les espaces périurbains sont aussi des lieux de promotion sociale de certaines populations, à l'exemple des franges supérieures des milieux populaires étudiées par Violaine Girard : ainsi un territoire périurbain, industriel et ouvrier, dans la plaine de l'Ain, devient le lieu de promotion résidentielle des ménages des classes populaires (2009). Ils deviennent aussi les terres d'élection des personnes âgées, selon Sébastien Lord, Carole Després et Andrée Fortin (2002).

Plus encore, ces phénomènes de promotion et de déclassement peuvent se combiner dans un même espace, au fil du temps, à l'exemple de la France des petits-moyens, qui montre comment le quartier pavillonnaire des Peupliers à Gonesse, en région parisienne, a d'abord constitué pour des franges basses des classes moyennes un espace de petite promotion sociale, d'invention d'une culture domestique locale puis, dans les années 1990, de promotion pour des habitants venus des cités proches en quête de respectabilité, avant de devenir pour les pionniers, confrontés à l'arrivée de populations étrangères et au départ des autres anciens habitants, un espace de déclassement, de conflits, avec vote protestataire mais pas exclusif¹¹. Pour ces petits-moyens, situés entre le haut des classes populaires et le bas des « classes moyennes », l'habitat pavillonnaire de la banlieue parisienne a constitué tout à la fois le support de leurs petits déplacements sociaux, le théâtre d'une affirmation statutaire et une « scène d'apprentissage sociaux et culturels multifformes ». Pionniers d'origine rurale ou issus de quartiers ouvriers traditionnels dans les années 1960, ils sont maintenant « captifs » et âgés, dans la confrontation avec les familles turques qui désormais donnent localement le ton¹².

Comme les autres espaces urbains, les espaces périurbains sont donc divers et constituent également le réceptacle de phénomènes divers, traversés par des mouvements plus généraux. En cela, ils ne sont pas aux marges de la ville et de la société. Tout au contraire, leur évolution est étroitement liée aux dynamiques sociales et urbaines... Et ce qui est vrai en termes structurels et processuels l'est aussi d'un point de vue individuel : les manières d'habiter des périurbains ne sont pas compréhensibles sans la prise en compte de leurs trajectoires sociales et résidentielles.

Objet d'expertise pour les géographes et sociologues, interrogés dans le cadre des pulsations et rythmes du développement urbain de nos sociétés contemporaines, le périurbain n'est toutefois pas né au XX^e siècle ; ce type d'espace caractérise l'essor des villes dès les périodes anciennes, mais n'est entré dans les champs d'étude des historiens que récemment.

10. Lambert, 2011.

11. Cartier *et al.*, 2008.

12. Rougé, 2005.

LE PÉRIURBAIN, OBJET D'HISTOIRE

Sophie Bouffier, Denis Menjot, Claude-IsabelleBrelot

Aux marges de la ville antique (Sophie Bouffier¹)

La thématique a été diversement abordée selon les aires chrono-culturelles que l'on prend en compte. Globalement, on a plutôt publié des synthèses sur des bâtiments ou fonctions spécifiques de l'espace périurbain. Pour ce qui est de Rome et de son empire, la question n'est pas nouvelle : elle a été abordée dès les années 1980 à l'occasion de réflexions sur les voies de Rome et de quelques publications de villes du Suburbium². Mais c'est à partir de la fin des années 90 et du début des années 2000 que la question entre véritablement dans l'actualité de la recherche. En 1998, un premier colloque, tenu à Limoges, définit ce que les Romains entendaient par périurbain / suburbain, mais il traite surtout les villes de l'Occident romain, en partant de la Gaule³. Puis en Italie, une série de colloques et de séminaires organisés sous l'égide de l'École française de Rome⁴, publiés entre 2000 et 2008, répondaient à l'initiative lancée par la Surintendance de Rome autour d'A. La Regina de répertorier tous les témoignages illustrant le fonctionnement des faubourgs de la capitale de l'empire romain dans le *Lexicon topographicum Urbis Romae. Suburbium*. Conçue comme un dictionnaire, cette somme collective inventorie les différents lieux de la périphérie de Rome entre le premier et le neuvième Mille, soit une distance de 13,5 km depuis les murailles serviennes, en présentant toute la documentation connue jusque-là. On dispose ainsi d'une riche documentation pour dresser une synthèse des faubourgs de Rome qui reste à faire.

Dans le monde grec classique, aucune étude n'a été consacrée à la question traitée comme telle. Il existe bien sûr des publications de bâtiments, de nécropoles ou de sanctuaires situés en périphérie, mais sans que soit posée la question du rapport de cet entre-deux à la ville ou au territoire. La première synthèse a été esquissée lors d'un colloque récent à Tarragone, mais elle concerne la Méditerranée occidentale et donne une orientation nettement archéologique à la question⁵.

1. Aix Marseille Université, CNRS, Ministère de la Culture et de la Communication, CCJ UMR 7299, 13094, Aix en Provence, France. sophie.bouffier@univ-amu.fr

2. Lafon, 2001.

3. Bedon, 1998.

4. La Regina 2000-2008 : Pergola *et al.*, 2003 ; Jolivet *et al.*, 2009.

5. Belarte & Plana, 2012.

Les mots pour le dire

En grec, le terme utilisé pour désigner le périurbain est le *proastion* (avec une variante *proasteion*), ce qui signifie « devant la ville ». C'est un composé du préfixe *pro*, « devant » et *to astu/asty*, « la ville », « l'agglomération ». Le Grec se place de l'extérieur du centre urbain pour regarder le périurbain : pour celui qui y pénètre, le suburbain précède la ville comme une sorte d'antichambre. Il annonce la ville et l'on peut se demander si c'est seulement un indice de précision topographique ou s'il est considéré comme un élément précurseur de l'espace urbain. Le mot est peu courant. En général les auteurs font des périphrases pour dire cet espace intermédiaire entre les deux fondements du lieu habité et exploité par les hommes de la cité, la ville, l'*asty*, et le territoire, la *chôra*. Le faubourg est généralement évoqué lors d'événements militaires, en particulier les sièges de ville, sans description des bâtiments ou ni évocation de la population qui s'y trouve.

En latin, le terme exact est *suburbium* et a donné le français suburbain, le terme de périurbain étant un néologisme, issu à la fois du grec (*péri*, « autour ») et du latin (*urbs*, « la ville »). Le terme est très rarement employé et n'a aucune valeur péjorative. On utilise plutôt l'expression *sub urbe*, « sous la ville » ; la préposition peut évoquer la position topographique et marquer la distance par rapport à la muraille, au pied de la ville, ou prendre un sens abstrait en suggérant la dépendance, probablement juridique, des environs à la ville⁶. En réalité le terme le plus employé est l'adjectif *suburbanus*, dérivé de *suburbium*, qui désigne la propriété agricole chez Caton l'Ancien au II^e siècle av. J.-C. À partir du I^{er} siècle av. J.-C., il qualifie également tout ce qui caractérise la banlieue de Rome : les éléments du paysage, aussi bien la terre que la mer, les champs, les marécages ou certains sanctuaires, voire les bourgades des environs de Rome comme Tibur, ou les grandes villas suburbaines, villégiatures des notables romains à partir de la fin de la République. Mais le terme a évolué avec l'expansion de la domination romaine, puisque même la Sicile est désignée de *suburbana* pour montrer les liens et les analogies entre la capitale et sa province, entre les modes de vie et de pensée des Siciliens et des Romains. À partir du I^{er} siècle apr. J.-C., le terme ne désigne plus seulement la banlieue de Rome, mais celle de n'importe quelle ville et il évoque également un mode de vie, la vie suburbaine étant une vie d'agrément et de loisir, d'*otium*, menée par les élites romaines soucieuses de sortir de la vie trépidante de la métropole.

Définition et statut

Dans l'Antiquité classique, le faubourg n'est donc qualifié dans le vocabulaire que par sa position à la ville. En même temps l'historien ne peut l'aborder dans une perspective ni ruraliste, ni urbaniste⁷. La périphérie fait partie intégrante de

6. Agusta-Boularot, 1998.

7. Witcher, 2005.

la cité, entité politique qui organise son espace géographique, et les citoyens résident autant, si ce n'est plus, à l'extérieur de l'espace urbain. Pour autant on ne peut la définir avec les mêmes critères que ceux utilisés par les historiens des villes. On ne peut pas dire par exemple que le périurbain se caractériserait par une démographie spécifique, ou par une délimitation spatiale précise. La seule limite physique assurée de l'espace périurbain est la ligne marquée par les murailles. Ce qui est rejeté hors les murs devient l'espace déclaré non prioritaire pour la survie immédiate des citoyens, que l'on rassemblera dans la zone fortifiée en cas de danger. La construction d'un mur d'enceinte sépare tout ce qui est sous la protection officielle de la cité et de ses dieux à un moment précis de son évolution. Elle est fortement temporalisée. À l'autre extrémité, il est difficile de fixer les limites extérieures du périurbain, qui ont dû évoluer en fonction des pulsations de l'espace urbain concerné. Son extension maximale varie selon les cités, les époques, voire dans une même communauté urbaine.

Ainsi, à Athènes, la fortification édifée dans les années 480 av. J.-C. enferme une surface restreinte. Mais comme à Mégare ou Corinthe, la situation se complique lorsque la cité, située à l'intérieur des terres, veut s'adjoindre un accès direct à la mer et protéger une ou plusieurs ouvertures vers la voie de ravitaillement essentielle qu'elle représente. Qu'il s'agisse du port du Pirée ou de celui de Mégara Nisaia, la relation à l'espace périurbain change puisque la ville intègre l'espace situé entre la ville et le port à l'intérieur de ses fortifications, les fameux Longs Murs. Or il ne semble pas que cette partie intégrée soit lotie et bâtie comme le reste de l'agglomération, ce qui permet justement aux Athéniens de s'y réfugier au début de la guerre du Péloponnèse en 431 av. J.-C.

Dans le cas de Rome⁸, est mis en place à sa fondation, le *pomerium*, premier cercle de protection autour du forum qui correspond au premier, voire au deuxième Mille, c'est-à-dire 1500 à 3000 mètres au-delà du forum. Espace consacré dès les origines de la Ville, où il n'est permis ni de bâtir, ni de cultiver, le *pomerium* oblige une partie des Romains à s'installer à l'extérieur de l'*Urbs*, hors du tracé des murailles serviennes du VI^e siècle av. J.-C. : c'est le cas du Champ de Mars au nord de la ville. On distingue alors les temples construits à l'intérieur du *pomerium* qui se veulent le symbole de la tradition nationale et ceux construits à l'extérieur, où l'innovation tant culturelle qu'architecturale est possible⁹. Une deuxième limite correspond aux jardins des aristocrates, les *horti* où certaines grandes familles fuient le tumulte de la vie civique et de la rue à partir du II^e siècle av. J.-C. Une troisième étape est fixée par Auguste vers 7 av. J.-C. lorsqu'il crée la Rome des 14 Régions : on accède aux unes et aux autres par une barrière d'octroi, point de frontière entre la ville, l'*Urbs*, et la campagne, l'*ager romanus*. Parallèlement à ces limites juridiques, il existe une ligne de démarcation religieuse avec l'existence de deux séries de sanctuaires situés d'une part au 1^{er} Mille, voire au 2^e, et d'autre

8. Lafon, 2001.

9. Pinol, 2003, 1, p. 48-50.

part entre le 5^e et le 6^e Mille (7,5 à 9 km), sur la limite externe attribuée à l'*ager romanus* primitif. Ces sanctuaires sont consacrés à des divinités en rapport avec la guerre et le plus souvent encore la fécondité agricole. Mais ces lignes de démarcation sont essentiellement juridiques et religieuses. En réalité, Rome est une ville ouverte jusqu'à la construction des Murs d'Aurélien en 275 apr. J.-C., murailles qui coupent alors brutalement en deux des quartiers, voire des maisons et des monuments. Auparavant, c'était une vaste étendue où les faubourgs arrivaient jusqu'aux bourgs qui coiffaient les collines et où d'autre part la verdure pénétrait jusque dans le centre de la ville¹⁰.

Les faubourgs se développent ensuite à partir de la voie d'accès à la ville, au-delà de la fortification. On a ainsi insisté sur l'évolution stellaire de Rome qui étend la ville le long des voies consulaires¹¹ : à partir du III^e siècle av. J.-C., une vingtaine de voies rayonnent à partir de l'Urbs. De part et d'autre de ces voies à destination d'abord militaire, sur lesquelles les autorités romaines ont édicté une réglementation contrôlée par des magistrats, s'implantent des habitats, des sanctuaires, des nécropoles ou des espaces à fonctions spécifiques. Le périurbain répond-il ensuite à une logique organisatrice, à une trame urbanistique ou se développe-t-il sans solution de continuité ? Comme pour le contemporain, le processus de périurbanisation est un mouvement dynamique d'extension spatiale qui se fait à la fois dans la continuité avec des espaces déjà périurbanisés et sous forme d'îlots discontinus pour d'autres. L'extension des faubourgs antiques ne suit pas un développement spatial linéaire. Dans la plupart des villes, ces espaces n'apparaissent pas comme lotis d'emblée, mais comme des ensembles disparates de structures aux fonctions plus ou moins différenciées, qui s'étendent selon des logiques plus ou moins explicites, tenant compte de la diversité des contextes politiques, des différenciations régionales, voire de modèles économiques variés.

Ainsi, dans le monde grec, les portes de la ville ont servi de point de départ à l'extension urbaine, par l'installation des cimetières urbains le long des voies d'accès aux portes, chaque cimetière correspondant peut-être aux quartiers voisins intra-muros. On y a généralement vu un développement discontinu et anarchique. Mais il faut peut-être dissocier le monde grec dit colonial du monde métropolitain de l'Égée. En Italie, en Gaule ou en mer Noire, on connaît des cadastres qui règlent l'organisation de l'espace territorial sur celle de l'espace urbain et on s'interroge aujourd'hui sur l'organisation spatiale des nécropoles, car dans certaines villes, on a pu faire observer que les concessions funéraires répondaient à des règles, notamment d'orientation, susceptibles de traduire l'existence d'un plan préétabli d'organisation de l'espace. Logiquement, il faudrait envisager également que les autorités de ces cités ont loti l'espace situé à l'extérieur des murailles comme elles l'ont fait pour la ville et le territoire. C'est le cas de Marseille, où un lotissement

10. Quilici, 1974.

11. Lafon, 2001.

agraire du périurbain est attesté à quelque 200 m des fortifications¹². La situation des villes dites « anciennes » est différente en ce que le développement spatial de l'espace périurbain s'est fait de la même manière que celui de la ville elle-même. À Athènes comme à Rome, il est difficile de déceler une organisation rationnelle de l'espace, à l'exception des logiques religieuse et publique qui se mettent en place par étapes. Ainsi un certain nombre d'activités jugées néfastes à la vie collective sont rejetées en dehors des zones d'habitat et ainsi réservées à l'espace périurbain.

Dans l'Antiquité également, comme à toutes les époques, la notion de distance à parcourir entre le centre et le suburbium entre en jeu dans la définition du périurbain. Cette question a pour corollaire celle des transports : comment se déplace-t-on ? Les transports évoluent-ils d'une époque à une autre ? D'un lieu à l'autre ? On a ainsi évalué les temps et coûts de déplacement qui varient selon les modes de transport utilisés. On l'a analysé pour Rome qui dispose d'une petite ceinture, constituée principalement des jardins des villégiatures des aristocrates, les Horti, comme les jardins de Mécène, de Lucullus, Salluste et autres, de la fin de l'époque républicaine, et qui furent intégrés dans les 14 Régions instituées par Auguste, et d'une grande ceinture qui va jusqu'aux agglomérations du Latium, Tibur/Tivoli ou Centumcellae/Civitavecchia à une distance de 25/30 km de Rome environ, voire Circei ou Terracina à plus de 50 km de la capitale. Dans le premier cas, on calcule une distance que l'on peut parcourir en moins d'une heure (à raison de 5 km/heure à pied et sans charge). Dans la seconde, il faut compter deux jours pour espérer rentabiliser son déplacement. Mais cette distinction s'applique à une grande métropole qui apparaît comme hors-norme dans le paysage des villes antiques. En Attique, évaluée à environ 2500 km², le point de confins du territoire le plus éloigné de l'agora, le cap Sounion, n'est jamais qu'à moins de 50 km, mais les déplacements semblent avoir été limités, du fait de la durée des temps de déplacement dans le territoire. Et Athènes n'a débordé des limites de son territoire naturel que pour se constituer un empire maritime que l'on pourrait qualifier de faubourg au moment de sa plus grande influence. Ainsi l'Eubée ou les îles du golfe Saronique et certaines des Cyclades proches sont accessibles à moins de deux heures de navigation et le coût de transport des produits est souvent inférieur par fret maritime à celui du transport terrestre¹³. De ce fait on pourrait s'interroger sur la pertinence même de cette distinction périurbain/ territorial pour les cités de la Grèce égéenne.

La question la plus difficile à examiner est celle de la définition juridique et politique du périurbain. La faiblesse de la documentation suggère que le périurbain n'ait eu ni statut ni nom. À partir du moment où une localité est dotée d'un nom, elle devient une agglomération secondaire et entre dans une catégorie administrative comme le montre la géographie civique des circonscriptions de l'Attique, les dèmes. On ne peut pas non plus affirmer l'existence d'une législation périurbaine

12. cf. *Infra*, Bouiron & Tréziny.

13. Bresson, 2008, p. 84 ; Arnaud, 1998.

spécifique ; dans les rares cas connus, la législation urbaine s'applique également au faubourg.

Fonctions de l'espace périurbain dans l'antiquité classique

En réalité ce sont les fonctions de l'espace périurbain qui le caractérisent et lui confèrent sa spécificité par rapport à la ville ou au territoire. Mais plutôt que de se voir réservé à une utilité particulière, c'est plutôt la conjonction de plusieurs fonctions qui va le différencier. Il doit à la fois protéger et approvisionner la ville, la libérer de toutes les nuisances hostiles au confort des habitants, et par ses vastes espaces libres, permettre l'épanouissement de certaines activités à l'étroit dans l'espace urbain.

La première fonction qui le dissocie radicalement de la ville est d'être l'espace obligé du monde des morts, ce que certains ont appelé les faubourgs muets. Dans le monde grec comme dans le monde romain, on n'enterre pas dans la ville ; par conséquent, les routes d'accès à la ville sont jalonnées par les nécropoles et il est de bon ton d'afficher sa position sociale en occupant la concession qui borde la voie. Ainsi à Athènes, le secteur du Céramique accueille les stèles funéraires des élites de la cité, comme les tombeaux des soldats morts au combat. C'est là qu'étaient enterrés Solon, Périclès, et les soldats morts en campagne. Situé au nord-ouest de l'agora, au-delà des murailles de Thémistocle, le cimetière se développait sur deux voies, la voie sacrée qui bifurquait vers Eleusis et la route de l'Académie qui débouchait de la porte du Dipylon. On n'enterrait pas au même endroit toutes les catégories sociales. La nécropole située à l'est de la ville, sur la route du territoire, a livré des tombes de typologie beaucoup plus modeste¹⁴. C'est le cas également de Rome, où le champ de Mars accueillit d'abord les tombeaux des grands généraux, Sylla, César, puis celui d'Auguste. On jalonna toutes les grandes voies consulaires de sépultures : ainsi sur la Via Appia, riches et pauvres se côtoyaient : mausolées imposants comme celui de Cecilia Metella, d'une famille importante de l'époque augustéenne ou celui de Priscilla, femme d'un affranchi puissant de l'empereur Domitien, colombarium des affranchis d'Auguste ou de Livie contenant les cendres de plusieurs milliers d'esclaves, catacombes païennes et chrétiennes. Mais, comme dans le monde grec, les sépultures des grandes familles longent la voie, témoignage ostentatoire de leur richesse et de leur statut social.

Les faubourgs servent aussi à l'approvisionnement de la ville : dans le monde grec comme à Rome, des jardins maraîchers, champs d'olivier ou de vignes fournissent l'agglomération principale en produits frais, légumes, fruits, fleurs, qui ne peuvent pas voyager, mais aussi du vin et de l'huile. Pour ces cultures maraîchères, on procède à des ouvrages de bonification dans les environs de la ville : canalisations de drainage ou d'irrigation, importance de bassins de rétention d'eau

14. Pinol, 2003, p. 107.

ou même rôle décisif des aqueducs dans les grandes villes antiques, comme à Syracuse¹⁵, ou à Rome¹⁶. Les zones périurbaines approvisionnent également la ville en matériaux de construction, pierre et terre cuite (briques et tuiles), exploités dans les carrières des environs (ainsi la carrière de Saint Victor à Marseille, celle du calcaire de l'Hymette à Athènes, situées à moins de 10 km du centre). La présence de filons d'argile dans la périphérie de Corinthe, comme à Marseille, a même conditionné l'installation des fours de potier. De même, on installe à la limite de la ville des artisanats ou activités polluantes, comme l'imposent même certains textes officiels d'époque romaine¹⁷. On relègue les activités jugées néfastes à l'hygiène ou à la sécurité publique à l'extérieur de la ville, mais dans des zones suffisamment proches pour faciliter ensuite l'écoulement des produits fabriqués. C'est le cas du quartier du Céramique à Athènes, situé sur la route menant au port du Pirée. On limite ainsi le risque de propagation des incendies, si dangereux pour l'habitat urbain et les édifices publics, et on empêche la contamination de l'air par les tanneries ou teintureries voisines. De même suivant des règles d'hygiène publique qui se diffusent au cours de l'Antiquité, certaines villes imposent que l'on jette les ordures à l'extérieur de l'espace urbain. Enfin les zones périurbaines, par les espaces vides qu'elles présentent, accueillent des foires et des marchés destinés à stocker et à commercialiser les marchandises venues d'ailleurs pour ravitailler la ville : c'est le cas à Rome du forum Boarium au pied de l'Aventin, où l'on décharge les produits venus de la mer et remontés par le Tibre, c'est le cas aussi du Champ de Mars où l'on importait les matériaux de construction et produits venus de l'arrière-pays. On y construit ainsi des entrepôts comme le Porticus Aemilia, à la fin du II^e siècle apr. J.-C., sur la rive gauche du Tibre, ou sur la rive droite, les bâtiments destinés au stockage des marbres importés d'Italie ou d'Afrique et indispensables aux constructions publiques.

Par ailleurs, il semble qu'il y ait eu des dieux plus spécifiquement réservés au périurbain. Ils assuraient ainsi la transition entre la ville et le territoire, entre le centre politique et l'espace de ravitaillement de la communauté civique. Dans le monde grec, ce sont souvent des divinités liées au monde des morts : Coré-Perséphone, associée ou non à sa mère, Déméter, divinité de l'agriculture, qui conjuguent fonctions funéraires et productives de la zone périurbaine. Les sanctuaires suburbains peuvent être en relation avec des sanctuaires urbains par le biais de fêtes processionnelles menant le cortège de l'un à l'autre des sanctuaires. Les espaces périurbains sont également placés sous la protection de divinités assurant la domestication de l'espace par la communauté comme Artémis, protectrice des espaces sauvages ou Héra, garante de la fécondité féminine du corps civique. À Rome, on institue des cultes guerriers, destinés à offrir une protection symbolique à la ville et à signifier la mainmise de la cité sur le territoire : le culte

15. Collin Bouffier, 1987.

16. Lafon, 2001.

17. Arnaud, 1998.

de Mars est installé très anciennement (dès le début du IV^e siècle av. J.-C.) sur la via Appia, à proximité de la Porte Capène. Il en partait le 15 juillet la procession des cavaliers romains qui montaient jusqu'au Capitole, pour commémorer la victoire du Lac Régille sur les Celtes. À l'ouest de la ville, le sanctuaire des Frères Arvaes gardien de la Dea Dia, garante des moissons et de l'approvisionnement en céréales de la ville, assurait la route des importations maritimes de sa protection¹⁸.

L'espace périurbain peut enfin offrir un habitat résidentiel qui pourrait s'apparenter à celui que l'on observe au XIX^e siècle, comme le montrent certains auteurs de notre volume. Si une métropole comme Athènes ne semble pas offrir de grandes propriétés, plutôt disséminées dans les campagnes, comme celle de Périclès ou de Cimon, les grands stratèges du V^e siècle av. J.-C., on connaît ailleurs dès la fin de ce même siècle des maisons périurbaines d'un confort supérieur, comme à Olynthe. À partir du I^{er} siècle av. J.-C. on voit apparaître dans les villes du Proche-Orient et en Italie des villas de très grand standing. À Rome, le suburbium devient le lieu de résidence des élites dès le I^{er} siècle av. J.-C. Les riches Romains, tels Lucullus ou Cicéron, installent des villégiatures, notamment sur le Pincio, qui dessinent autour du centre urbain une couronne de jardins, appelés *horti*. À la fin du I^{er} siècle et surtout au II^e siècle apr. J.-C., ils construisent de grandes villas (Villa des Quintili, villa de Sette Bassi, villa des Gordiens...), qui répondent à un modèle identique associant résidence, parcs et hippodromes. Outre la maison urbaine indispensable à leur carrière politique, cette résidence leur offre les aménagements nécessaires à leur train de vie. Les empereurs eux-mêmes ont encouragé ce phénomène d'abord avec Auguste, puis jusqu'à Trajan qui fonde la ville et le port de Centumcellae (Civitavecchia) au II^e siècle. Villas suburbaines favorisent ainsi la naissance de nouvelles agglomérations, qui délocalisent partiellement la vie économique et même politique de Rome¹⁹.

Les vastes espaces vides des quartiers périurbains favorisent aussi l'installation d'établissements sportifs, gymnases et palestres, voire de stades, où l'on pratique le sport mais où se fait aussi l'éducation intellectuelle des adolescents. C'est le cas d'Athènes en particulier, où des complexes sportifs célèbres ont donné leur nom au quartier périurbain dans lequel ils se sont installés : l'Académie, siège de l'école de philosophie de Platon, ou le Lycée, siège de l'école aristotélicienne. Implantés à proximité de cours d'eau, nécessaire aux ablutions des sportifs, ils comprenaient outre des portiques et des salles à usages différenciés, des fontaines, des jardins, voire des espaces boisés, éventuellement consacrés à des divinités comme Apollon ou des héros comme Héraclès. Ce n'est qu'à partir du III^e siècle av. J.-C. que ces gymnases entrent dans les villes, en orient comme en Italie, tandis que les édifices de spectacle de trop grande capacité sont exclus des centres urbains, comme en témoignent un certain nombre de théâtres et d'amphithéâtres romains (Aix-en-Provence, Lyon, ou Sbeitla en Tunisie).

18. Scheid, 1987.

19. Lafon, 2001.

L'espace périurbain de la ville antique, mieux connu pour l'empire romain, apparaît ainsi dans l'antiquité comme un espace aux fonctions complémentaires du centre urbain, indispensable à sa population : monde des morts, lieu d'approvisionnement et de production, espace protégé par les divinités de la fécondité ou de la sécurité publique, il offre également de vastes superficies pour installer des résidences luxueuses ou des aménagement sportifs et culturels trop gourmands d'espace pour l'agglomération. Le périurbain est en quelque sorte l'envers de la ville. S'il semble désorganisé et d'expansion chaotique dans certains cas, il faut probablement l'attribuer au caractère incomplet de la documentation qui nous prive d'une partie des informations, voire fausse la situation. Il est probable que le périurbain n'était guère différent dans l'Antiquité de celui qu'il était à l'époque médiévale ou moderne.

Aux marges de la ville au Moyen Âge (Denis Menjot²⁰)

Les marges de la ville sont restées en marge des préoccupations des historiens médiévistes de la ville et des campagnes, donc délaissées par les uns et pas les autres, d'autant plus que les sources écrites y font peu allusion et que les fouilles archéologiques se limitent trop souvent aux centres anciens, à certains quartiers des villes ou seulement à des édifices urbains. Ces espaces périphériques sont très rarement étudiés en eux-mêmes sous forme de monographies ou d'approches régionales. Celles-ci se réduisent toujours à des articles²¹ qui, en définitive, ne leur accordent des développements guère plus importants que ceux que leur consacrent les études urbaines qui se veulent « d'histoire totale²² » ou les travaux sur les campagnes²³. Les exceptions se réduisent à quelques ouvrages fondamentaux sur les banlieues de Besançon²⁴ et de Bordeaux²⁵.

Des espaces mal identifiés

Il s'agit d'abord de relever les mots utilisés par les contemporains pour désigner ces zones périurbaines qui révèlent les représentations qu'ils avaient de l'espace. On constate qu'ils les ont assez rarement nommés et c'est en les nommant qu'ils leur ont donné une existence officielle. Souvent, le terme est un dérivé de celui de 'ville' : ainsi *suburbium* en latin, 'sous la ville', ou faubourg (faux bourg, altération de *fors borc* XII^e siècle, de *fors* « hors », « au-delà » et *borc* « bourg » ; latin *foris*

20. Université de Lyon, UMR 5648/CIHAM.

21. Samsonowicz, 1978 ; Leguay, 1980 ; Boutouille, 2008.

22. Par exemple, Coulet, 1988 ou Redon, 1994.

23. Par exemple Lorcin, 1974 ; Casado, 1987 et Menant, 1993.

24. Fietier, 1973.

25. Bochaca, 1997.

« dehors » et *burgus* « bourg »). Dans bien des textes l'espace *extra-muros* est tout simplement désigné par l'expression *de foras*, « dehors ». Dans le midi languedocien, le terme *barri* désigne fréquemment ce qui est « au-delà » du *barrium* de « la barrière », mais dans l'Espagne septentrionale, *barrio* est utilisé aussi pour nommer un quartier *intra-muros*. Le terme de banlieue, du latin médiéval *banleuca*, *banleuga*, *banliva*, apparemment plus autonome, évoque ce lien indissoluble avec le centre urbain puisqu'il désigne le territoire d'environ une lieue autour d'une ville sur lequel s'étendait le « ban », du verbe germanique « *bannan* » commander, défendre. Appelée *gardiage* à Toulouse, elle est donc un espace où s'applique, pour le Moyen Âge, la loi de la ville, c'est un « îlot de droit urbain au cœur de territoires soumis au droit commun » pour reprendre l'heureuse expression de Michel Bochaca. Les termes de *districtus* ou *juridictio* ont la même signification et sont parfois employés comme synonymes.

Tous ces vocables – et pas seulement celui de banlieue - suggèrent que l'espace périurbain n'a pas d'existence autonome et n'existe que par rapport à la ville. La banlieue de Bordeaux apparaît comme une zone conquise par les autorités municipales au détriment de leur seigneur, le duc d'Aquitaine et roi d'Angleterre. Mentionnée par les Etablissements de la ville en 1253-1254, cette banlieue est une « invention » de circonstance des Bordelais qui ne fut reconnue officiellement qu'en 1342 par Edouard III après des décennies de conflits incessants entre les magistrats municipaux et les officiers ducaux. Mais la ville dut encore attendre jusqu'au début du XVI^e siècle pour parvenir à contrôler la totalité de la grande banlieue de 1294²⁶. Bordeaux n'est pas un cas particulier puisque Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys, Toulouse arrachèrent également de haute lutte à leur prince respectif une partie de son domaine et de ses droits.

Mais dans la réalité, le périurbain se confond-t-il avec la zone où s'applique le droit de la ville ? Qu'en est-il pour les villes, très nombreuses, qui n'ont pas de banlieue et celles, notamment en Italie du centre et du nord qui ont un *contado* ou en Péninsule ibérique, celles qui ont un *alfoz* ? Le périurbain s'identifie-t-il à ces espaces qui pouvaient être très étendus et dans lesquels étaient disséminés des villages et des hameaux qui en assuraient la défense et la mise en valeur et dont les habitants étaient soumis à la ville ? Cette zone périphérique est-elle un espace structuré ? un espace construit, c'est-à-dire un territoire²⁷ ? Différencié en quartiers comme la ville ?

Il s'agit d'une zone d'étendue variable à la périphérie de la cité dont la limite a souvent été matérialisée jusqu'au XVIII^e siècle par une fortification, entourée de fossés et pourvue de portes ou de poternes fermées la nuit ou en cas de danger et par d'éventuelles barrières de péages ou d'octroi. Mais toutes les villes médiévales, notamment en Angleterre, ne sont pas ceintes d'une muraille ou ne le sont que tardivement – guère avant le XIV^e siècle - et dans ce cas où finit la ville ?

26. Bochaca, 1997.

27. Menjot, 2010.

Quant à la limite extérieure du périurbain, est-elle perçue par les citoyens, à défaut d'être matérialisée ? La transition avec la campagne est-elle perceptible ? Si et quand le périurbain ne se confond pas avec la zone de juridiction de la ville se pose le problème de son statut. Dispose-t-il d'une juridiction spécifique ? Se trouve-t-il sous la juridiction d'autres pouvoirs que celui de la ville ? Quand les faubourgs prennent-ils leur autonomie, s'ils la prennent ? Le périurbain apparaît bien comme un espace dont les contours fluctuent en fonction de l'importance du centre urbain et de l'évolution dans le temps de l'urbanisation. Il ne présente pas un visage uniforme et ses caractéristiques peuvent changer selon les villes, les régions et la nature des espaces naturels. Il est plus ou moins ruralisé ou urbanisé, plus ou moins étendu. Il peut dépasser la zone d'emprise politique ou celle de domination économique de la ville, coïncider ou être moins étendue que celles-ci.

Cet espace entre la ville et la campagne renferme les faubourgs attenants à la ville close, des portions de champs situées aux environs immédiats de celle-ci et parfois aussi des villages. Il peut même être parfois l'embryon de villes nouvelles. À partir de la fin de l'Antiquité, on a progressivement laissé entrer les morts dans la ville, ce qui n'est pas seulement dû à l'essor urbain. À la limite des villes, sur des lieux de sépultures, se développent les premières basiliques chrétiennes cémétérielles : exemples de Rome (basiliques de Saint-Paul hors-les Murs, Saint Pierre du Vatican), de Paris (pas moins d'une dizaine dont Saint-Vincent à Saint-Germain-des-Prés, Saints-Apôtres à Sainte-Geneviève sur la rive gauche, Saint-Denis sur la rive droite), de Syracuse (avec la basilique de San Giovanni installée sur la catacombe homonyme). Ces basiliques attirent la population et favorisent la création de vrais quartiers et de nouveaux établissements. Le processus se poursuit au cours du Moyen Âge, le périurbain étant alors une phase dans la formation et l'essor de la ville ; les centres religieux, basiliques et monastères, constituent des pôles d'attraction du peuplement et contribuent à l'essor de villes *in situ*. Des faubourgs s'y accrochent pour loger non seulement les pèlerins, mais les laïcs employés par l'établissement ainsi que des artisans et commerçants. Les exemples sont nombreux comme Saint Rémi à Reims, Saint-Martin à Tours, Saint-Sernin à Toulouse, Saint-Vaast à Arras... Les faubourgs ont pu être un moteur déterminant dans la renaissance des villes qui s'étaient renfermées dans leurs murailles ou avaient été abandonnés à la fin de l'Antiquité : ainsi, dans la vallée du Pô, dès le VIII^e siècle, la reprise du trafic commercial favorise la création de faubourgs neufs (exemple du Borg à Plaisance). Il en est de même du quartier Sauveterre à Marseille ou du *burgus* du quartier juif d'Ainay entre la Saône et le Rhône à Lyon. Des habitats vont ensuite se développer aussi au pied des nombreux châteaux que les seigneurs érigent et certains vont donner naissance à de nouvelles villes ; Gand en est un parfait exemple. Cette zone périurbaine peut donc prendre parfois l'allure d'un quartier structuré et assez densément peuplé et apparaître comme l'excroissance d'un organisme déjà constitué, la ville intra-muros. Ces faubourgs, plus ou moins rapidement selon un processus d'urbanisation particulièrement bien mis en évidence, peuvent être entourés d'une nouvelle muraille et ainsi englobés dans la ville.

Des fonctions diversifiées

L'espace périurbain est toutefois souvent et d'abord un territoire beaucoup plus ruralisé qui constitue en fait la ceinture nourricière et l'espace d'emprise foncière de la ville. Cette zone, cultivée pour répondre avant tout aux besoins immédiats des citadins en vivres et en produits de première nécessité²⁸, est le lieu de cultures intensives à haut rendement comme dans les *huertas* de Murcie et de Valence, les hortillonnages d'Amiens ou les *cascine* des faubourgs de Milan, dès le XII^e siècle, ces fermes suburbaines qui se fixent à proximité des canaux qui convergent vers la ville²⁹. Il s'agit d'abord de cultures maraîchères, mais aussi de vergers et de vignobles qui progressent considérablement aux derniers siècles du Moyen Âge et définissent en partie le paysage suburbain, pas seulement dans les régions méridionales comme Bordeaux, Montpellier ou Toulouse³⁰ - où 50 %, voire plus, des espaces ruraux sont en vignes -, mais jusqu'en Prusse et dans le Brandebourg. À Besançon, les mots *vignoblium* et *territorium* sont d'ailleurs synonymes³¹. On y trouve également des prairies dans l'achat desquelles, par exemple, les bouchers de Lübeck investissent massivement dans la deuxième moitié du XIV^e siècle.

Comment distinguer cet espace ? Essentiellement par le prix de la terre et les investissements fonciers des citadins. La propriété foncière périurbaine atteint un niveau de prix très élevé, du moins par rapport au reste du plat-pays. Ainsi, par exemple, à Arles d'après le terrier de 1437, cette zone de cultures intensives représente 6 % de la superficie cadastrale, mais 33 % de l'estimation totale des biens³². Cette zone ne dépasse pas les 4 à 5 kilomètres de rayon, distance maximale que les « ouvriers ou laboureurs de vignes ou des champs » vivant en ville peuvent raisonnablement parcourir dans la journée pour exploiter leurs propres parcelles ou celles d'autres propriétaires comme journaliers. Dans toutes les villes chrétiennes et musulmanes, les historiens ont mis en lumière deux (Bordeaux) ou trois (Aix, Chartres, Lyon, Besançon, Reims, Sienna, Damas ...) cercles concentriques d'exploitation du territoire sous domination du centre urbain. Le périurbain correspond à cette première auréole faite de jardins, de vergers et de vignes, la deuxième zone est à dominante céréalière - tout en comportant des vignes et des prés -, elle est ceinturée par des espaces incultes et forestiers voués à l'élevage et à la cueillette.

Toutefois, la ruralité ne constitue pas en elle-même un critère de distinction entre urbain et périurbain car des quartiers *intra-muros* gardent un certain caractère rural du fait en premier lieu que des espaces agricoles, jardins, vergers, vignes

28. Leguay, 1980 ; Dyer, 1996.

29. De Angelis Cappabianca, 1988.

30. Wolff, 1956 ; Caster, 1967.

31. Fietier, 1978.

32. Stouff, 1986.

sont insérés dans le tissu urbain³³. La structuration de l'habitat y reste encore et longtemps en partie rurale avec des granges que possèdent de nombreuses grandes demeures patriciennes. Dans des villes castillanes comme Valladolid on recense des *corrales* : enclos enserrant plusieurs maisons, un puits et des parcs à bestiaux. Dans la Rome du XII^e siècle prédomine un habitat « pavillonnaire » avec ses maisons indépendantes les unes des autres, isolées au milieu d'un terrain enclos, précédées d'une cour et suivies d'un jardin³⁴; ce n'est qu'au XIII^e siècle, qu'elles laissent progressivement la place à des rangées de maisons jointives donnant directement sur la rue. De plus, le petit élevage est largement pratiqué par les urbains, dans les basses-cours pour les volailles ; les cochons – et pas seulement ceux de saint Antoine - parcourent aussi librement les rues à la recherche de déchets à consommer. C'est la nature du rural dans le périurbain qui le distingue du rural de la ville et de celui des campagnes plus éloignées, vouées à d'autres cultures, principalement céréalières, faites par des villageois. Dans ce rural périurbain, l'environnement naturel a subi des transformations plus ou moins drastiques, notamment par la mise en place de systèmes d'irrigation dans certaines régions méditerranéennes, notamment.

Ces périphéries urbaines sont aussi des zones artisanales et commerciales. Y sont concentrées très majoritairement, mais pas toujours exclusivement, les activités polluantes, tanneries, teintureries, mais pas seulement, puisqu'à Montpellier, où les faubourgs ont été analysés en tant que tels³⁵ et où l'un d'entre a fait l'objet d'une fouille systématique pionnière³⁶, trois activités dominent, celles liées au bois, au textile et au cuir. Si dans l'Antiquité, les foires se tenaient surtout sur la place principale du centre urbain, elles se déplacent au Moyen Âge dans les faubourgs autour des basiliques qui deviennent le centre de lieux de vie et d'échanges, c'est le cas entre autres de la foire de Saint-Denis. Les marchés aux bestiaux se tiennent souvent sur des terrains à l'extérieur des murailles où se trouvent aussi les aires de battage. Leur place dans l'économie urbaine est importante³⁷.

Parce qu'on trouve dans ces marges de vastes espaces libres, les autorités de certaines villes y organisent des parades militaires. Les chevaliers des villes castillanes méridionales y font la montre. Comme les lettres de rémission en portent témoignage, les « joueurs d'armes » : tireurs à l'arc ou à l'arbalète se retrouvent hors les murs sur des terrains qui ne nécessitent qu'un minimum d'aménagements pour s'adonner à leurs sports favoris. Ainsi à Albi en 1467-68, des buttes sont établies dans les fossés de la ville comme à Périgueux, La soule, en raison du

33. Arizaga et Solórzano dir., 2006.

34. Hubert, 1990.

35. Fabre & Lochard, 1992, p. 166-173.

36. Henry, 2008.

37. Samsonowicz, 1978.

nombre élevé de joueurs et des modalités du jeu ne peut se pratiquer que dans des espaces dégagés au-delà des remparts³⁸.

Dans ces zones voisines de la ville, les riches citadins se font construire des résidences de plaisance comme on peut le voir sur la célèbre fresque du bon gouvernement peinte par Ambrogio Lorenzetti pour le palais communal de Sienne. Il en est de même dans les périphéries des *medinas* d'Andalousie et du Maghreb, dans lesquels les chroniqueurs ou géographes – comme, par exemple al-Idrisi au XII^e siècle – font état de nombreux *reales* et *muniya-s*, qui sont à la fois des résidences de plaisance et des exploitations agricoles propriétés de particuliers. On y trouve aussi des aires de prière - *musallâ-s* - destinées à accueillir l'ensemble de la population lors des célébrations religieuses majeures. En occident, des monastères s'y implantent et forment des enclos isolés qui bénéficient d'une juridiction particulière, d'une immunité et du droit d'asile. Des hôpitaux y sont également construits.

Une mosaïque sociale

C'est donc une population très bigarrée qui habite et vit dans ces espaces extérieurs : clercs, paysans, artisans, patriciens. Ce ne sont donc ni seulement des zones résidentielles, ni des ghettos réservés aux catégories défavorisées. Les « paysans citoyens » de Marseille figurent parmi les imposés sur les rôles d'impôts de la ville³⁹. Ce sont d'abord les lieux où s'installent le plus souvent les populations immigrées. L'urbanisation à la fin de l'Antiquité et au haut Moyen Âge se développe ainsi, autour des noyaux que représentent les abbayes ou les basiliques. C'est là que résident les derniers arrivés, attirés par le culte du saint ou l'essor économique induit par les foires et transactions réalisées sur le site. Par la suite a pu le mettre en lumière que ces bourgs suburbains se développent en accueillant souvent des populations fraîchement immigrées à la recherche de logements : il est rentable de les loger et on spéculer sur l'élargissement de l'enceinte qui se produit à plusieurs reprises dans les villes européennes : ainsi les villes italiennes de Milan à Florence qui construit trois murailles successives pour protéger les nouveaux bourgs entre 1100 et 1300. On pourrait multiplier les exemples. Dans bon nombre de villes du Chemin de Saint-Jacques, de la Navarre à la Galice, les immigrés *francos* se regroupent dans des faubourgs auxquels ils donnent leur nom. De même à l'est, à partir du dernier tiers du XII^e siècle, les colons allemands sont établis dans des locations fondées à la périphérie de noyaux slaves primitifs. Peuplés de migrants originaires principalement des campagnes voisines, les faubourgs sont le creuset où s'opère la fusion entre ruraux et citadins.

Le périurbain entre dans ce que l'on pourrait appeler un système spatial ville/campagne. La ville y joue un rôle actif par sa puissance de consommation non

38. Mehl, 1990, p. 253-258.

39. Michaud, 1998.

seulement comme facteur d'incitation, mais aussi d'organisation et d'investissement. C'est ainsi que le périurbain constitue le premier niveau de ce système. Il relève de la juridiction directe de la ville et se trouve soumis à l'influence des notables de la ville qui y trouvent à la fois des lieux de délasserement et des produits qui concourent à leur alimentation. À Bordeaux, la banlieue correspond approximativement à la zone de tutelle agricole prépondérante de la ville et d'investissement des citoyens, mais elle est distincte de l'aire d'emprise économique, beaucoup plus vaste⁴⁰. Cette zone périurbaine se différencie donc des autres zones par ses paysages, son orientation économique et la condition juridique des terres. Mais, entre les faubourgs animés de Florence et Gand, les *barris* peuplés de Toulouse, les campagnes autour d'Aix, d'Amiens, de Reims ou de Valladolid, par exemple, le périurbain offre toute une gamme d'activités d'économies diverses et présente des paysages variés.

Les médiévistes ne travaillent plus sur la typologie et la chronologie de l'urbanisme, mais sur la signification et l'utilisation des espaces urbains, désormais au cœur de leurs préoccupations. L'étude, faite selon une approche sociologique et anthropologique des groupes sociaux qui peuplaient les cités et les apports de l'archéologie et de l'archéogéographie urbaine, discipline en pleine expansion, ont fait évoluer leur regard sur l'espace urbain médiéval, elle doit faire évoluer aussi celui porté sur l'espace périurbain. Celui-ci doit aussi être perçu comme le résultat de l'action des hommes et non comme une simple zone extérieure. Cet espace périurbain doit aussi être pris comme source car dans sa matérialité même, comme la ville, il est une « conjonction de mouvement social et de topographie ». L'exploitation systématique – qui a commencé récemment – des registres d'estimation des biens dans les régions méridionales qui en sont dotées, parce que le recensement des biens soumis à redevance ou à l'impôt s'accompagne d'informations spatiales (lieu-dit, confront, orientation, superficie), devrait permettre d'approfondir l'étude de cet espace périurbain, de ses paysages et des hommes qui y demeurent.

Le périurbain aux époques moderne et contemporaine

(Claude-Isabelle BreLOT⁴¹)

Le périurbain, entre histoire urbaine et histoire rurale

Dans l'historiographie des périodes moderne et contemporaine, le territoire périurbain est perçu comme relevant d'abord des spécialistes de la ville ; comme elle, il est en perpétuel changement, aux antipodes du cliché du village immobile. Des faubourgs aux banlieues, pour le seul cas français, les thèses de J.-P. Brunet,

40. Bochaca, 1997.

41. Laboratoire d'Études Rurales, ISH, 14 avenue Berthelot, 67363 Lyon Cedex 07.

G. Jaquemet, A. Fourcaut et J.-P. Burdy jalonnent les années 1980 et, en 1991, le livre de J. Merriman sort de l'ombre les marges de la ville⁴². Autant de travaux qui font date et qui contribuent à l'enrichissement de la démarche historique par l'anthropologie et la démographie. Dans la même décennie, le Centre Pierre Léon fait œuvre pluridisciplinaire avec les recherches conduites pour *Habiter la ville*, entre autres⁴³.

Reste que les espaces périurbains demeurent un impensé pour les ruralistes. Bien des facteurs ont contribué à cette occultation. L'idéologie agrarienne, longuement dominante dans la société française, a systématiquement opposé ville et campagne, valeurs terriennes et univers citadin ; elle n'a vu dans les marges urbaines qu'une périphérie contaminée par la ville⁴⁴. De surcroît, l'irruption des cités de la banlieue, parfois brutale, est bien plus visible que le logement ouvrier qui s'insère furtivement dans l'habitat rural existant. Victime enfin des catégorisations établies dans le champ historiographique académique entre l'entre-deux-guerres et les années 1960, le périurbain demeure un « territoire sans nom⁴⁵ », entre histoire rurale et histoire urbaine. Dans la réflexion pluri-disciplinaire conduite dans ce volume, il convient donc de ne pas négliger le prisme d'une approche depuis les villages du plat pays et du point de vue de l'histoire rurale – approche rarement tentée, il est vrai.

Le périurbain, une forme du social

Une remarque préalable s'impose : les espaces périurbains, aux marges de la ville, sont une des formes du social, tout simplement. Ils ne relèvent ni du rural, ni de l'urbain, mais du social. Dans le sillage de Jean-Claude Perrot⁴⁶ et de Bernard Lepetit⁴⁷, et sur l'acquis des travaux fondateurs de l'histoire urbaine française⁴⁸, c'est l'analyse des consistances spatiales des sociétés qui est en cause. Le sol urbain n'est pas un plancher neutre, le lieu d'installation de groupes déjà constitués ; il est « un territoire dynamique » constitué par un « empilement de territorialités »⁴⁹. L'enjeu est un *spatial turn* que l'histoire et la géographie rurales sont en train d'accomplir avec la question des territoires, mais que l'histoire urbaine amorce seulement. Le modèle spatial n'est donc plus celui des aménageurs et du zonage ; il est bien davantage celui d'un espace fluide, au gré de la mobilité des individus au sein d'une nébuleuse aux contours flous, poreux et en

42. Ouvrages cités dans la bibliographie.

43. Garden & Lequin, 1985.

44. Mayaud & Cornu, 2007.

45. Merriman, 1994.

46. Perrot, 1975.

47. Lepetit, 1988.

48. Garden, 1975 ; Pinol, 1991.

49. Boucheron, 2010.

perpétuel changement. Autant que l'espace, ce sont les hommes des faubourgs et des villages suburbains qu'il faut saisir – et force est de reconnaître qu'à de rares exceptions près, les études font défaut. Le constat, étayé par plusieurs états des lieux⁵⁰, vaut notamment pour les périodes antérieures aux Trente Glorieuses⁵¹, le XX^e siècle étant largement évoqué ici par géographes et sociologues. Place sera donc faite aux recherches en cours menées par une pléiade de jeunes historiens ruralistes sur Lyon, sa banlieue et ses campagnes au XIX^e siècle.

Autant que l'empilement dynamique de territorialités, le croisement, l'entrelacement d'allées et venues incessantes sillonne les espaces périurbains de part en part. Allées-et-venues du centre à la périphérie, des quartiers élégants de la ville aux villégiatures toutes proches, mais aussi de la périphérie au centre avec les femmes de la campagne qui apportent chaque matin le lait à leurs clientes. Et encore va-et-vient d'un point à l'autre de la périphérie, lorsque les horticulteurs vont de leurs serres à leurs pépinières⁵² et quand la main-d'œuvre industrielle se rend de l'atelier aux jardins ouvriers⁵³. On se déplace sans trop de peine à pied, en voiture à cheval, en bicyclette ou en tramway, selon les époques et les lieux. Si la barrière de l'octroi, cette douane intérieure, provoque embouteillages et mécontentements jusqu'à sa suppression en 1948, et si elle suffit à définir le suburbain au XIX^e siècle, elle ne crée pas véritablement une rupture. Car l'espace périurbain constitue un *continuum*, de la ville à ses faubourgs, à ses banlieues et à la campagne.

Le périurbain, un continuum

Continuum social plus que spatial. De l'époque moderne au XX^e siècle, les paysages suburbains frappent par une juxtaposition chaotique : anciens moulins devenus filatures et hérissés de cheminées, hangars, ateliers insalubres des sous-traitants, cimetières, abattoirs, chemins et routes, voies ferrées et voies de tramway, mais aussi couvents, forêts, vignobles urbains, fermes, jardins, villages, premières cités puis « casernes » ouvrières, villégiatures ou même châteaux, parcs publics et champs de course, dans la seconde moitié du XIX^e siècle... Les pages précédentes ont déjà évoqué la croissance par nappes des zones périphériques qui, dans la dépendance de la ville, assurent les fonctions pérennisées de l'Antiquité au Moyen Âge : fonction nourricière, fonction funéraire, fonction industrielle, fonction résidentielle, fonctions sportives et culturelles...⁵⁴ Les décennies 1770-1790 puis le XIX^e siècle voient s'accroître les avancées des nappes concentriques dont l'ampleur grandissante envahit le plat pays, à un rythme qui répercute

50. Backouche, 1995 ; Fourcaut, 2003.

51. Exception faite des travaux de Gérard Jacquemet et de Jean-Luc Pinol.

52. Ferrand, thèse en cours.

53. Lequin, 1977.

54. Pages 4-6 notamment.

celui de la croissance urbaine. Le faubourg devient périphérie suburbaine puis espace périurbain, avant la rurbanisation du milieu du XX^e siècle...

Les acteurs et les moteurs de la croissance urbaine créent cependant un *continuum* dans ces territoires sans cohérence apparente. Lorsque les municipalités, soucieuses de l'application du décret de prairial an XII (1804), rejettent les cimetières aux limites de l'espace habité, elles en font, certes, des lieux de relégation. Mais la ville des morts est organisée selon les hiérarchies de celle des vivants, et cet espace paysager est conçu pour la visite des familles, voire pour leur promenade. La mise en œuvre de la loi impose encore de mettre à l'écart dans les faubourgs les équarrissages et les abattoirs, pourtant indispensables au dépeçage de la viande débitée par les bouchers. D'autres implantations, plus attractives, sont vouées aux champs de course, aux stades et aux parcs. Quant aux hôpitaux, légalitaires des malades et des mourants, leur emprise foncière, souvent considérable, s'étend du centre-ville aux faubourgs et aux espaces suburbains⁵⁵ : des fermes leur appartiennent entre faubourgs et campagne, qui les approvisionnent chaque jour en lait et en produits frais. Les patriciens, enfin, dans le désir d'épargner à leur famille la chaleur et l'insalubrité de l'été urbain contribuent au peuplement des marges de la ville en édifiant maisons des champs ou même châteaux ; ainsi les villégiatures du Tout Lyon, à l'ouest de la ville, complètent l'hôtel particulier et permettent des dimanches et des vacances conformes aux préceptes de l'hygiénisme⁵⁶. Autant de complémentarités fonctionnelles qui génèrent des continuités entre le centre historique des fonctions urbaines et la nébuleuse périurbaine.

L'activité économique y contribue plus encore. L'activité du négociant en soie se déploie du siège de la maison de commerce aux ateliers suburbains auxquels sont sous-traités teinture et apprêt et, au-delà, jusqu'aux fermes gagnées par le *domestic system*. Moins étudiées mais quotidiennes sont les allées et venues de tous ceux qui assurent l'approvisionnement alimentaire de la ville : paysannes, coopératives et camions livrent le lait chaque jour au petit matin⁵⁷. Quotidiens aussi les déplacements des maraîchers et des jardiniers qui apportent légumes et fruits aux marchés citadins. D'une périodicité non moins régulière quoique moins courte, les trajets des blanchisseurs de linge de Grézieu-la-Varenne et de Craponne (Rhône) décrivent une boucle à travers tout l'espace périurbain, des maisons de Lyon, où ils prennent livraison du linge sale, à la vallée de l'Yzeron et de la Chadanne, où ils le décrassent avant de le rapporter à leurs clients⁵⁸. D'autres circuits encore traversent tout l'espace lyonnais, de la ville au plat pays, avec les entrepreneurs de vidange, des fosses d'aisance qui empuantissent l'air de la ville aux parcelles d'épandage ainsi fertilisées⁵⁹.

55. Garden, 1980.

56. Rouveyrol, thèse en cours.

57. Beluze, 2006.

58. Tur, 2003.

59. Aguerre, thèse à soutenir.

Moins visibles que les embouteillages provoqués par les tournées incessantes des uns et des autres, mais non moins forts, sont les liens qui persistent en dépit de la mobilité des personnes et des familles. Car les espaces périurbains sont peuplés de ruraux originaires de villages tout proches, pour qui la trajectoire spatiale matérialise une mobilité professionnelle et sociale. La faible distance parcourue entre leur lieu d'origine et la ville ne les déracine pas, et la sociabilité des faubourgs entretient les relations. Apprentissage, réussite et déclassement inscrivent dans l'espace les trajectoires individuelles et familiales. Les livrets ouvriers décrivent des parcours qui hésitent longtemps aux portes de Lyon, d'une commune à l'autre, avant l'embauche à Lyon même. Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, tous les professionnels de l'économie chevaline en activité à Lyon – charrons, bourreliers, maréchaux-ferrants, carrossiers et cochers – sont issus « dans leur écrasante majorité des communes rurales des environs »⁶⁰. La honte sociale refoule dans un modeste faubourg un noble ruiné qui tenait hôtel particulier et château et dont les filles se perdent dans l'anonymat de la grande ville⁶¹. Mais là encore, rares sont les sources qui permettent de connaître les réactions paysannes face à ceux qui ont quitté le village.

Bref, une identité nouvelle semble se forger dans cet entre-deux que constituent les espaces périurbains. Théâtre d'une mobilité intense, ils sont plus qu'un simple lieu de transit. Leurs habitants développent un mode de vie original, dans lequel subsistent des habitudes de la campagne qui coexistent avec les loisirs dominicaux rythmant l'existence des habitants de la ville. Comme les ruraux, ils demeurent attachés à la terre, avec laquelle ils ont des rapports directs, du maraîcher à l'ouvrier qui cultive un coin de potager. Mais leurs distractions les font participer à la vie citadine. Vers 1900, tel horticulteur de Bourg-en-Bresse va et vient avec son âne et sa charrette entre le magasin du centre-ville et ses serres, construites comme sa maison au-delà des anciens remparts et des casernes ; il possède et exploite aussi des parcelles dans les communes voisines et dessine des jardins pour des maisons de campagne. Toutefois il est avide de divertissements qui l'amènent en ville, où il adhère à la Société d'horticulture : vogue, théâtre, opérette, cirque, cafés des mails, promenades des boulevards agrémentent ses dimanches. Il fréquente aussi bien sa clientèle urbaine que les cafés des faubourgs⁶². L'espace suburbain est le creuset d'un nouveau mode de vie marqué par l'alternance du labeur et de la gaieté dominicale, l'*habitus* des déplacements et des échanges n'excluant pas un fort enracinement local. Cet horticulteur n'est plus ni de la ville ni de la campagne ; il est de son faubourg. Ainsi naît une culture suburbaine, qui devient autochtone avec la sociabilité des banlieues et la densification de leur peuplement.

60. *Ibidem*.

61. BreLOT, 2013.

62. Galichet, 2003.

Le périurbain, entre conflits, relégation et loisir

Siège d'activités foisonnantes et de relations multiples, les espaces périurbains ne sont donc pas exclusivement voués à la relégation sociale et à l'exclusion des prostituées. Ils sont aussi le poumon vert de la ville. Dans la diversité de leurs fonctions, ils sont tout à la fois terrain d'affrontements, théâtre de réussites sociales ou professionnelles et lieu de loisirs.

Car la cohabitation est parfois difficile entre villégiateurs et nuisances polluantes, entre rentiers de la ville et cultivateurs, voire entre paysans soucieux d'agrandir leur exploitation et spéculateurs dont les initiatives accroissent la pression foncière et le prix de la terre. Au contraire, pluri-activité et logement chez l'habitant génèrent des solidarités entre les cultivateurs engagés dans le *domestic system* et les ouvriers des usines de la banlieue. Collectivement, en une période où les seuils de tolérance s'abaissent face aux nuisances et aux pollutions sonores et olfactives, mais où les fumiers demeurent à la porte des fermes, comment les ruraux réagissent-ils à la proximité accrue des voisinages et à l'installation d'établissements réputés insalubres ?

Pour autant qu'on les connaisse, les rapports entre villageois et villégiateurs ou châtelains sont complexes. Pour certains, la présence bourgeoise ou noble est une aubaine : il est de bon ton d'avoir à son service, à la ville comme à la campagne, des gens de ses terres, et de dépanner cousins et amis en recommandant à l'un une cuisinière, à l'autre un cocher, à un autre encore un jardinier, si bien que châteaux et villas apparaissent comme les têtes de pont des filières de recrutement aux emplois de domestiques. Les plus favorisés se voient gratifiés, exceptionnellement, du parrainage de leurs enfants, marque de faveur symbolique mais aussi porteuse de l'espoir d'un legs testamentaire. Si les villégiateurs lyonnais accordent volontiers leur patronage à la paroisse, les exploitants s'inquiètent de la pression foncière qui fait enchérir le prix de la terre : ainsi en va-t-il aux portes de Lyon, à Ecully, où le nombre des villégiatures augmente sensiblement au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle⁶³.

Les espaces de loisir portent eux aussi la marque de l'ambivalence. Au voisinage de Lyon, à la fin du XIX^e siècle, le casino de Charbonnières voit les fils de famille s'encanailler et les grisettes chercher fortune – mais il ne s'agit cependant pas là de prostitution⁶⁴. À Besançon, la promenade favorite de la noblesse est au début du siècle la route de Beure, qui traverse le faubourg de Tarragnoz, pourtant usinier et pestilentiel avec ses tanneries et ses chamoiseries ; peu importe, car elle permet de sortir de la ville pour flâner au bord du Doubs, puis de traverser la rivière en bateau pour boire du lait dans une guinguette. Forêts suburbaines, telle celle de Louvain (Belgique) – quelque 200 ha –, manèges et champs de course, villégiatures bourgeoises et aristocratiques concentrées dans l'Ouest lyonnais comme

63. Rouveyrol, thèse en cours.

64. Perrin, 2001.

autour d'Angers, guinguettes⁶⁵ et même jardins ouvriers – ces « châteaux des canuts »⁶⁶ – offrent sans ambiguïté grand air, verdure et détente. Avant de quitter la ville pour leur château, les rentiers se livrent au printemps au plaisir d'un « long-champ », pique-nique improvisé dans une guinguette au bord de l'eau : « [on est] une vingtaine, tous bons convives, on [est] gai, la cuisine ne [vaut] pas grand chose, mais le vin [est] bon, on se [met] en train sans excès, on chant[e], (...) on se maint[ient] dans de justes bornes [car] il y [a] des demoiselles. Après dîner on se prom[ène], on [...] danse, on s'en rev[ient] toujours courant à la ville pour ne pas se refroidir, et on ne se quitt[e] qu'à dix heures du soir »⁶⁷.

Les espaces périurbains donnent ainsi à voir une organisation spatiale fondée sur des réseaux nourris d'échanges et sur des déplacements incessants des personnes et des produits. Mais cette organisation est instable par nature, tant est incertaine, mouvante et évolutive la frontière entre ville et campagne. Entre le centre et la périphérie, les rapports sont complexes : ce sont des rapports de complémentarité autant que d'exclusion. C'est pourquoi ces espaces de rencontre, de cohabitation et de confrontation entre communautés paysannes et ouvriers d'usine, entre entrepreneurs et villégiateurs, entre artisans et maraîchers ont longtemps échappé à l'analyse, du fait de la mobilité des individus et du flou des contours d'une nébuleuse agitée par le mouvement perpétuel des individus et par le moteur de la croissance urbaine.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- ABBÉ Jean-Loup (2006), « Le paysage rural à la fin du Moyen Âge », dans Jean Sagnes (dir.), *Agde 2 600 ans d'histoire*, Toulouse, Privat, p. 50-51.
- AGUERRE Jean-Pierre, *Les hommes et les chevaux dans le Lyonnais, 1880-1980*, Thèse pour le doctorat ès lettres, sous la direction de Jean-Luc Mayaud, Université Lyon 2, soutenance prévue en 2015.
- AGUSTA-BOULAROT Sandrine (1998), « Banlieue et faubourgs de Rome : approche linguistique et définition spatiale », *Caesarodunum*, n°32, p. 35-62.
- ARIZAGA Béatrice & SOLÓRZANO Jesús (dir.) (2006), *El espacio urbano en la Europa medieval*, Nájera, Encuentros Internacionales del medievo, 2005, Nájera, Instituto de Estudios Riojanos.
- ARNAUD Pascal (1998), « Vers une définition géodynamique des *suburbia* : Eléments pour une zonation des zones périurbaines », dans Bedon, Robert (éd.) (1998), *Suburbia. Les Faubourgs en Gaule romaine et dans les régions voisines*, Limoges, Caesarodunum, n°32, p. 63-81.
- ASCHER François (1995), *Métapolis, ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob.
- ATRUX-TALLAU Mélanie (2002), *La politisation des campagnes lyonnaises au 19^e siècle : l'exemple de Collonges-au-Mont-d'Or, 1830-1853*, Université Lyon 2, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Luc Mayaud.
- BACCAÏNI Brigitte & SÉMÉCURBE François (2009), *La croissance périurbaine depuis 45 ans. Extension et densification*, Paris, Insee-Première, n°1240.

65. Atrux-Tallau, 2002.

66. Lequin, 1977.

67. BreLOT, ...

- BACKOUCHE Isabelle (1995), *L'histoire urbaine en France (Moyen Âge-XX^e siècle). Guide bibliographique 1965-1995*, Paris, L'Harmattan.
- BAERISWYL Armand (2003), *Stadt, Vorstadt und Stadtweiterung im Mittelalter. Archäologische und historische Studien zum Wachstum der drei Zähringerstädte Burgdorf, Bern und Freiburg im Breisgau*, Bâle.
- BARATUCCI Chiara (2006), *Urbanisations dispersées. Interprétations/Actions. France et Italie 1950- 2000*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- BAUBÉROT Arnaud & BOURILLON Florence (dir. Par) (2009), *Urbaphobie. La détestation de la grande ville aux XIX^e-XX^e siècles*, Pompignac, Brière.
- BAUDOUI Rémi (1990), *À l'assaut de la région parisienne : les conditions de naissance d'une politique d'aménagement régional, 1919-1945*, École d'architecture de Paris-Villemin, dactylographié.
- BAUER Gérard & ROUX Jean-Michel (1976), *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Paris, Le Seuil.
- BEDON Robert (éd.) (1998), *Suburbia. Les Faubourgs en Gaule romaine et dans les régions voisines*, Limoges, Caesarodunum, n°32.
- BELARTE Carme & PLANA Rosa (eds), (2012), *El paisatge periurbà e la Mediterrània occidental durant la Protohistòria i l'Antiquitat / Le paysage périurbain pendant la Protohistoire et l'Antiquité en Méditerranée Occidentale*, collection Documenta, Tarragone, Institut Català d'Arqueologia Clàssica.
- BELUZE Marion (2006), *Lyon et le lait (1880-1960). Pour une approche d'une politique municipale*, Université Lyon 2, mémoire de Master 2 recherche de d'Études rurales, en histoire contemporaine sous la direction de Jean-Luc Mayaud.
- BIDOU Catherine (1984), *Les Aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, PUF.
- BISSON Georges (1930), *Mémoire sur les lotissements dans la région parisienne*, Mémoire de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, dactylographié.
- BLANCHON Audrey, *Les pépiniéristes dans le Rhône entre 1840 et 1960. Approche économique et sociale d'un groupe professionnel*, Université Lyon 2, thèse pour le doctorat d'histoire sous la direction de Jean-Luc Mayaud, soutenance prévue fin 2013.
- BOCHACA Michel (1997), *La banlieue de Bordeaux. Formation d'une juridiction municipale suburbaine (vers 1250 - vers 1550)*, Paris, l'Harmattan.
- BONERANDI Emmanuelle, LANDEL Pierre-Antoine & ROUX Emmanuel (2003), Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville en campagne, campagne en ville ?, *Revue de géographie alpine*, vol. 91, n°4, p. 65-77.
- BOUCHERON Patrick (2010), « Histoire urbaine », dans *Historiographies, Concepts et débats*, sous la dir. de Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia & Nicolas Offenstadt (dir.), Paris, Gallimard, tome 1, p. 440.
- BOURILLON Florence & FOURCAUT Annie (dir.) (2012), *Agrandir Paris. 1860-1970*, Publications de La Sorbonne-Comité d'histoire de la ville de Paris, coll. Histoire contemporaine.
- BOUTOULLE Frédéric (2008), « Dax et la société dacquoise d'après le Livre Rouge (1152 - milieu du XII^e siècle). Les paysages de la ville et du suburbium (Deuxième partie) », *bulletin de la société de borda*, 491, p. 247-269.
- BOVE Boris (2004), *Dominer la ville. Prévôts des marchands et échevins parisiens de 1260 à 1350*, Paris, CTHS.
- BOVE Boris (2014), « Les périphéries de Paris au XIV^e siècle : essai d'application de la théorie géographique aux sources médiévales » dans Ribeiro, Maria do Carmo, Melo, Arnaldo Sousa (coord.), *Evolução da paisagem urbana. Cidade e periferia*, Braga, CITCEM, IEM, p. 139-173.
- BRELOT Claude-Isabelle (1992), *La noblesse réinventée. Nobles de Franche-Comté de 1814 à 1870*, Paris, Belles-Lettres.
- BRELOT Claude-Isabelle, « Dans la spirale du déclassement : une famille salinoise (1789-1818) », *Travaux 2011 [...] de la Société d'émulation du Jura*, 2012, p. 95-116.
- BRESSON Alain (2008), *L'économie de la Grèce des cités. II. Les espaces de l'échange*, Paris, Armand Colin.
- BRUNET Jean-Paul (1981), *Saint-Denis la ville rouge (1890-1930)*, Paris, Hachette.

- BRUNET Roger (dir.) (1993), *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Paris, GIP Reclus/ La Documentation française.
- BURDY Jean Pierre (1989), *Le Soleil noir, un quartier de Saint-Etienne (1840-1940)*, Presses universitaires de Lyon.
- CAILLY Laurent (2010), « La question périurbaine revisitée », dans *La France : une géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, Coll U Le Géographe.
- CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASCLET Olivier & SIBLOT Yasmine (2008), *La France des « petits-moyens »*. *Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte.
- CASTER Gilles (1967), « Le vignoble suburbain de Toulouse au XII^e siècle », dans *Hommage à Yves Renouard (1908-1965)*, Toulouse, Ed. Privat, p. 205-207.
- CASADO Alonso (1987), *Señores, mercaderes y campesinos. La comarca de Burgos a fines de la Edad Media*, Valladolid, Junta de Castilla y León.
- CATALO Jean, GINOUEZ Olivier, GUYONNET François & CARRU Dominique (2009), « Les faubourgs médiévaux en question. L'exemple du midi de la France », *Quartiers et faubourgs, Archéopages*, n°24, p. 22-45.
- CERTU (1996), *Références pour les entrées de villes. Nîmes, Dijon, Antony, Chambray, Agde*, Certu, Lyon.
- CHALAS Yves (2003), *L'invention de la ville*, Paris, Anthropos/Economica.
- CHAMPLIN Edward (1982), "The suburbium of Rome". *American Journal of Ancient History*, VII, p.97-117.
- CHARMES Eric (2005), *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan.
- CHARMES Eric (2011), *La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris, PUF, coll. « La ville en débat ».
- CHAUME Maurice (1944/45), « Histoire d'une banlieue. Églises et chapelles. Organisation des paroisses dijonnaises. Géographie des dîmeries », *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons*, n°10, p. 7-67.
- CHEVALIER Louis (1958), *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Plon.
- CHOAY Françoise (1994), « Le règne de l'urbain et la mort de la ville » dans Dethier J.(dir.), *La ville. Art et architecture en Europe, 1873-1993*, Paris, éd du centre Pompidou.
- COHEN Jean-Louis & LORTIE André (1991), *Des Fortifs au Périf. Paris, les Seuils de la Ville*, Picard.
- COLLIN BOUFFIER Sophie (1987), « L'alimentation en eau de la colonie grecque de Syracuse. Réflexions sur la cité et son territoire », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, 99, 1987, 2, p. 661-691.
- COMTE François (2006), « Qu'est-ce que la banlieue à Angers (XIII^e - XVIII^e siècle) ? », dans Philippe Haudrère dir., *Pour une histoire sociale des villes. Mélanges offerts à Jacques Maillard*, Rennes, PUR, p. 221-233.
- COUDROY DE LILLE Laurent (2010), « Ildefonso Cerdá » et « Arturo Soria », dans *Les faiseurs de villes* (textes rassemblés par Thierry Paquot), Gollion, Infolio Éditions, p.
- DONZELOT Jacques (2004), « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, n°303, p. 14-39.
- COULET Noël (1988), *Aix-en-Provence. Espace et relations d'une capitale (milieu XIV^e-milieu XV^e siècle)*, Aix-en-Provence, Université de Provence, p. 125-136.
- DE ANGELIS Cappabianca L. (1988), « Le «cassine» tra il XII e il XIV secolo : l'esempio di Milano », dans *Paesaggi urbani dell'Italia padana nel secoli VIII-XV*, Bologne, p. 373-415.
- DESPORTES Pierre (1979), *Reims et les Rémois aux XII^e et XIV^e siècles*, Paris, Picard, 1979.
- DYER Christopher (1996), "Market towns and the countryside in late medieval England", *Canadian Journal of History*, 31, p.2-20.
- DODIER Rodolphe (2012), *Habiter les espaces périurbains*, Rennes, PUR, 2012.
- DONADIEU Pierre (1998), *Campagnes urbaines*, Arles, Actes Sud / Versailles-E.N.S.P.
- DORSO Franck (2008), *La part d'ombre. Transactions et conflits entre les usages informels et les opérations de rénovation de la muraille de Théodose II à Istanbul*, Thèse de doctorat, Université de Rennes.

- DUBOIS-TAINE Geneviève & CHALAS Yves (1997), (eds), *La Ville émergente*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube.
- DUMONT Marc & HELLIER Emmanuelle (dir.) (2010), *Les nouvelles périphéries urbaines : formes, logiques et modèles de la ville contemporaine*, Presses Universitaires de Rennes, coll. Espaces et territoires.
- FABRE Ghislaine & LOCHARD Thierry (1992), *Montpellier : la ville médiévale*, Montpellier, DRAC.
- FERRAND Nathalie, *Les rosieristes de la région lyonnaise dans la production de roses (1880-1960)*, Université Lyon 2, thèse pour le doctorat d'histoire sous la direction de Claude-Isabelle Brelot, soutenance prévue en juin 2013.
- FIETIER Roland (1973), *Recherches sur la banlieue de Besançon au Moyen Âge*, Paris, Les Belles Lettres.
- FOURCAUT Annie (1986), *Bobigny banlieue rouge*, Paris, F.N.S.P.
- FOURCAUT Annie (2003), « L'histoire urbaine de la France contemporaine : état des lieux », dans *Histoire urbaine*, n°8, p. 171-185.
- FOURCAUT Annie (2000), *La banlieue en morceaux*, Paris, Créaphis.
- FRÉZOUS Edmond (1987), « Rome ville ouverte. Réflexions sur les problèmes de l'expansion urbaine d'Auguste à Aurélien », dans *L'Urbs. Espace urbain et histoire (I^{er} siècle av. J.-C. – III^e siècle ap. J.-C.)*. Actes du colloque international organisé par le Centre national de la recherche scientifique et l'École française de Rome (Rome, 8 – 12 mai 1985), p. 373-392.
- FROBERT Stéphanie (1999), *Entrées de villes. Dossier bibliographique*, Collections du Certu (en ligne : <http://urbamet.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Urbamet/0224/Urbamet-0224511/CETTEXCE000498.pdf>)
- GALLINA Mariavittoria Antico (2000) (éd.), *Dal suburbium al faubourg : evoluzione di una realtà urbana*, Milan, Edizioni ET.
- GALINIÉ Henri (2000), *Ville, espace urbain et archéologie*, collection sciences de la ville, t.16, publications de la maison des sciences de la ville de l'urbanisme et des paysages, Tours.
- GARDEN Maurice, et LEQUIN Yves (dir.) (1985), *Habiter la ville (XV^e-XX^e siècles)*, Presses universitaires de Lyon.
- GARREAU Joël (1991), *Life of the new frontier*, New York, Doubleday, Abc'hor Books.
- GAUDIN Jean-Pierre (1985), *L'Avenir en plan. Technique et politique dans la prévision urbaine (1900-1930)*, Seyssel, Champ-Vallon.
- GAUTHIEZ Bernard, ZADORA-RIO Elisabeth, GALINIÉ Henri (2003), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*. Textes et plans., 2 vol., Presses Universitaires François-Rabelais, Tours.
- GIRARD Violaine (2009), *Un territoire périurbain industriel et ouvrier. Promotions résidentielles de ménages de classes populaires et trajectoires d'élus salariés de l'industrie de la plaine de l'Ain (Ain)*, Thèse de Doctorat sous la direction d'Alban Bensa, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.
- GALICHET Agnès (2003), *Étude d'un document autobiographique : le journal d'Eugène Rochon (1889-1896)*, Université Lyon 2, DEA Histoire moderne et contemporaine sous la direction de Claude-Isabelle Brelot.
- GARDEN Maurice (1980), *Le Budget des hospices civils de Lyon : 1800-1976 : histoire économique d'une grande entreprise de santé*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- GARDEN Maurice (1975), *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*, Paris, Flammarion.
- GIRAUDOUX Jean (1939), *Pleins pouvoirs*, Paris, Gallimard.
- GRÉBER Jacques (1933), *Ville de Marseille. Plan d'aménagement et d'extension. Mémoire descriptif*, IUUP-Vincent Fréal, 1933.
- GRIESBACH Jochen (2007), *Villen und Gräber. Siedlungs- und Bestattungsplätze der römischen Kaiserzeit im Suburbium von Rom*, Rahden, Verlag CH Beck.
- GROSJEAN Bénédict (2010), *Urbanisation sans urbanisme. Une histoire de la « ville diffuse »* Préface de Bernardo Secchi, Wavre, éd. Mardaga.
- GUILLERME André et al. (2004), *Dangereux, insalubres et incommodes : paysages industriels en banlieue parisienne. XIX^e-XX^e siècles*, Seyssel, Champ-Vallon.
- GUILLOT-LEHÉIS Stéphanie (2011), *La ville et sa rocade. Un projet d'infrastructure au risque du temps long. Le cas de Marseille*, thèse de doctorat, Paris-Est.

- GURVIL Clément (2010), *Les paysans de Paris du milieu du XV^e au début du XVI^e siècle*, Paris, Champion.
- GUTTON André (1935), *Le Rôle du département de Seine-et-Oise dans l'aménagement de la région parisienne*, Mémoire de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, dactylographié.
- HALL Thomas (1997), *Planning Europe's capital cities. Aspects of Nineteen-Century Urban development*, Londres, E & FN Spon.
- HATZFELD Hélène, HATZFELD Marc & RINGARD Nadja (1998), *Quand la marge est créatrice : les interstices urbains initiateurs d'emploi*, La Tour d'Aigue, Ed. de l'Aube.
- HENRY Yann (2008), « Occupation domestique et artisanale dans le quartier médiéval du Légassieu (Montpellier, Hérault) », *Archéologie du Midi Médiéval*, tome 26, p. 231-238.
- HERVOUET Vincent (2001), « La sémantique périurbaine : ou comment se repérer dans un dédale de mots et d'expressions », *ESO* n°15, Université de Nantes-CESTAN.
- HOWARD Ebenezer (1967), *Les cités-jardins de demain*, Paris, Dunod (première édition en anglais : 1898).
- HUBERT Étienne (1990), *Espace urbain et habitat à Rome du X^e siècle à la fin du XIII^e siècle*, Rome, École française de Rome, CEF 135.
- JAILLET Marie-Christine (2004), « L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes », *Esprit*, n°303, p. 40-62.
- JACQUEMET Gérard (1984), *Belleville au XIX^e siècle, du faubourg à la ville*, Paris, Editions de l'EHESS et Jean Touzot.
- JEAN-COURRET Ézéchiel & LAVAUD Sandrine (2009), *Atlas historique de la ville de Bordeaux*, Bordeaux, Ausonius 3 vol.
- JOLIVET Vincent, PAVOLINI Carlo, TOMEI Maria Antonietta & VOLPE Rita (eds) (2009), *Suburbium II. Il suburbio di Roma dalla fine dell'età monarchica alla nascita del sistema delle ville (V-II secolo a.C.)*, Rome, École française de Rome, Collection de l'École française de Rome n°419.
- LAFON Xavier (2001), « Le Suburbium », *Pallas*, 55, p. 199-214.
- LAMBERT-BRESSON Michèle & TÉRADE Annie (coord.) (2002), *Villes françaises au XIX^e siècle. Aménagement, extension et embellissement*, Paris, Éditions recherche/IPRAUS, Les Cahiers de l'IPRAUS-Architecture-urbanistique-société.
- LAMBERT Anne (2011), (Dé)mesure de la périurbanisation, *Métropolitiques*, 11 mars 2011. URL : <http://www.metropolitiques.eu/De-mesure-de-la-periurbanisation.html>.
- LAMBERT Anne (2012), « Des « pionniers » prisonniers : le déclassement des pavillonnaires à Cergy », *Espaces et Sociétés*, 2012/1 (n°148-149), p. 53-72.
- LARGUIER Gilbert (1996), *Le drap et le grain en Languedoc. Narbonne et Narbonnais 1300-1789*, tome 1, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan.
- LA REGINA Adriano (dir.) (2000), *Lexicon topographicum Urbis Romae. Suburbium. 1, A-B*, Rome, Quasar.; (2004), *Suburbium. 2, C-F*; (2005), *Suburbium. 3, G-L*, (2007) [2006], *Suburbium 4, M-Q*; (2008), *Suburbium 5, R-Z*.
- LAVAUD Sandrine (2000), « L'emprise foncière de Bordeaux sur sa campagne : l'exemple des bourdieux (XI^e-XV^e siècles) », *Annales du Midi*, p. 315-329.
- LE CORBUSIER (1971), *La charte d'Athènes*, Paris, Seuil (première édition sous cette forme : 1957).
- LEFÈBVRE Henri (1970), *Du rural à l'urbain*, Paris, Anthropos.
- LEGUAY Jean-Pierre (1980), « Le paysage périurbain au XV^e siècle : l'aspect et le rôle de la campagne voisine dans la vie des cités bretonnes au Moyen Âge », dans *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, Rennes, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne.
- LEGUAY Jean-Pierre (2009), *Terres urbaines. places, jardins et terres incultes dans la ville au Moyen Âge*, Rennes, PUR.
- LEPETIT Bernard (1988), *Les villes dans la France moderne (1740-1840)*, Paris, Albin Michel.
- LEQUIN Yves (1977), *Les ouvriers de la région lyonnaise*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- LEVY Jacques & LUSSAULT Michel (dir.) (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

- LIVET Georges (1972), « Villes nouvelles, villes fortifiées et problèmes de banlieue sous l'ancien régime : l'exemple de Strasbourg et de la Robertsau. », *Les Villes. Contribution à l'étude de leur développement en fonction de l'évolution économique*. Colloque de Troyes 1970, Reims, 1972, p. 133-151.
- LIVET Georges (1984), « Villes et campagnes au XVIII^e siècle : le cas des communaux de la ville de Strasbourg et les problèmes de l'environnement urbain », *La France d'Ancien Régime : études réunies en l'honneur de Pierre Goubert*, tome 2, Toulouse, Privat, p. 423-431.
- LORCIN Marie-Thérèse (1974), *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIV^e et XV^e siècles*, Lyon, thèse de doctorat.
- LORD Sébastien, DESPRÉS Carole & FORTIN Andrée (2002), *La banlieue revisitée*, Québec, Éditions Nota Bene.
- LORD Sébastien, & DESPRÉS Carole (2011), « Vieillir en banlieue nord-américaine. Le rapport à la ville des personnes âgées », *Gérontologie et société*, 2011/1, n°136, p. 189-204.
- MANGIN David (2004), *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, éd. de la Villette.
- MAYAUD Jean-Luc & CORNU Pierre (2007), *Au nom de la terre. Agrarisme et agrariens, en France et en Europe, du 19^e siècle à nos jours*. Actes du 23^e colloque de l'Association des ruralistes français, Paris, La Boutique de l'histoire éditions.
- MEHL Jean-Michel (1990), *Les jeux au royaume de France*, Paris, Fayard.
- MEILLERAND Marie-Clotilde (2010), *Penser l'aménagement d'une métropole au 20^{ème} siècle. Enjeux territoriaux, acteurs locaux et politique publique dans la région lyonnaise*, Université de Lyon.
- MENANT François (1993), *Campagnes lombardes du Moyen Âge. L'économie et la société rurales dans la région de Bergame, de Crémone et de Brescia du X^e au XIII^e siècle*, Rome, École française de Rome, BEFAR 281.
- MENJOT Denis (2002), *Murcie castillane. Une ville au temps de la frontière (1243-milieu du XV^e)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2002, 2t., traduction espagnole des 2 dernières parties *Murcia, ciudad fronteriza en la Castilla bajomedieval*, Murcia, 2008.
- MENJOT Denis (2007), « La ville et ses territoires dans l'Occident médiéval : un système spatial. État de la question », dans *La ciudad medieval y su influencia territorial*, Encuentros internacionales del Medievo, Nájera, 2006 Logroño, IER, p. 451-492.
- MENJOT Denis (2010), « La fabrique des territoires : quelques remarques conclusives sur les processus sociaux de territorialisation » dans S. Boissellier (éd.), *De l'espace aux territoires. La territorialité des processus sociaux et culturels au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, p. 295-309.
- MERRIMAN John (1991), *The Margin of City Life. Exploration on the french Urban Frontier (1815-1851)*, Oxford University Press.
- MERLIN Pierre & CHOAY Françoise (dir.) (1996), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses universitaires de France, (2^e éd.).
- MICHAUD Françoise (1998), "The peasant citizens of Marseille at the turn of the fourteenth century", dans Kathryn Reyerson & John Drendel (dir.), *Urban and Rural Communities in Medieval France. Provence and Languedoc, 1000-1500*, Brill, Leyde, p.275-289.
- Ministère de l'aménagement du territoire de l'équipement et des transports (1974), *Plan d'occupation de sols*, Paris, La documentation française.
- MONGIN Olivier (2005), *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Paris, Le Seuil.
- MORET Frédéric (2009), « Définir la ville par ses marges. La construction des fortifications de Paris », *Histoire Urbaine*, 24, avril 2009, p. 97-118.
- NOIZET Hélène, (2007), *La fabrique de la ville*, Paris Publications de la Sorbonne.
- NOIZET Hélène, BOVE Boris, & COSTA Laurent, (2013), *Paris de parcelles en pixels*, Paris, Presses universitaires de Vincennes.
- PAQUOT Thierry & RONCAYOLO Marcel (1992), *Villes et civilisation urbaine : XVIII^e - XX^e siècle*, Paris, Larousse.
- PERGOLA Philippe, SANTANGELI VALENZANI Riccardo & VOLPE Rita (eds) (2003), *Suburbium. Il suburbio di Roma dalla crisi del sistema delle ville a Gregorio Magno*, Rome, École française de Rome, CEF 311.

- PERRIN Anne Émilie (2001), *Trajectoires de femmes en déclassement à Lyon à la fin du 19^e siècle. Les demi-mondaines au casino de Charbonnières (1800-1899)*, Université Lyon 2, mémoire de maîtrise sous la direction de Claude-Isabelle Brelot.
- PERROT Jean-Claude (1975), *Genèse d'une ville moderne*, Paris/La Haye, Mouton.
- PINÇON-CHARLOT Monique & PINÇON Michel (2009), *Les ghettos du Gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris, Payot.
- PINOL Jean-Luc (dir.) (2003), *Histoire de l'Europe urbaine*, Paris, Editions du Seuil.
- PINOL Jean-Luc (1991), *Les mobilités de la grande ville, Lyon (fin XIX^e-début XX^e siècle)*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- PINSON Daniel & THOMANN Sandra (2001), *La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse*, Paris, L'Harmattan.
- Préfecture de la région parisienne & IAURP (1965), *Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris*, Paris.
- PUMAIN Denise et al. (2006), *Dictionnaire. La Ville et l'urbain, collection villes*, Paris, Economica
- Anthropos (Articles : « périurbain », « étalement urbain », « rurbanisation »).
- QUILICI Lorenzo (1974), « La campagna romana come suburbio di Roma antica », *Parola del Passato*, 29, p. 410-438.
- REDON Odile (1994), *L'espace d'une cité. Sienna et le pays siennois (XIII^e-XIV^e siècles)*, Rome, École française de Rome, CEF 200.
- REYERSON Kathryn & DRENDEL John (dir.), (1998), *Urban and Rural Communities in Medieval France. Provence and Languedoc, 1000-1500*, Brill, Leyde.
- RIBEIRO Maria do Carmo, MELO Arnaldo Sousa (coord.), (2014), *Evolução da paisagem urbana. Cidade e periferia, Braga*, CITCEM, IEM.
- RONCAYOLO Marcel (1990), *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard.
- RONCAYOLO Marcel (2002), « Les murs après les murs. Réalités et représentations de l'enceinte, XIX^e-XX^e siècles », dans *Lectures de villes, formes et temps*, Marseille, Parenthèses, p. 38-53.
- ROUGÉ Lionel (2005), *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain. Les « captifs » du périurbain*, Thèse de doctorat sous la direction de Marie-Christine Jaillet et Jean-Paul Laborie, Université Toulouse-Le Mirail.
- ROULEAU Bernard (1997), *Paris, histoire d'un espace*, Paris, Seuil.
- ROULLEAU-BERGER Laurence, (1995), « La ville en friches : précarités, socialisations et compétences », *Futur Antérieur*, vol. 293, p.
- ROUYEYROL Jean-Samuel, *La villégiature dans le Rhône et l'Auvergne aux 19^e et 20^e siècles* Université Lyon 2, thèse pour le doctorat d'histoire sous la direction de Claude-Isabelle Brelot, soutenance prévue fin 2015.
- ROUX Emmanuel et al. (2008), *La périurbanisation : problématiques et perspectives*, Paris La documentation française, DIACT.
- SAMSONOWICZ Henryk (1978), « Le suburbium en Pologne vers la fin du Moyen Âge. L'importance économique et sociale des faubourgs aux XIV^e et XV^e siècles », *Studia historiae oeconomicae*, n°13, p. 73-82.
- SCHEID John (1987), « Les sanctuaires de confins dans la Rome antique. Réalités et permanences d'une représentation idéale de l'espace romain », dans *L'Urbs. Espace urbain et histoire (I^{er} siècle av. J.-C. – III^e siècle ap. J.-C.)*. Actes du colloque international organisé par le Centre national de la recherche scientifique et l'École française de Rome (Rome, 8 – 12 mai 1985), (1987), Rome, Collection de l'École française de Rome n°98, p. 583-595.
- SCHOONBAERT Sylvain (2007), *La voirie bordelaise au XIX^{ème} siècle*, Paris, PUPS.
- SIERRA Alexis & TADIÉ Jérôme (2008) : « La ville face à ses marges », Paris, IRD-Armand Colin, *Autrepart* n°45.
- SIEVERTS Thomas (2004), *Entre-ville. Une lecture de la Zwischenstadt*, Marseille, Parenthèse préface de René Tabouret (édition allemande : Bâle, 1999).
- SITTE Camillo (1996), *L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques*, Paris, Le Seuil (première édition en allemand : 1889).

- SORIA Y MATA Arturo (1913), *La Cité -linéaire, nouvelle architecture des villes*, « Premier Congrès international de l'art de construire villes et organisation de la vie municipale » de Gand, Gand (première édition espagnole : 1883).
- STOUFF Louis (1986), *Arles à la fin du Moyen Âge*, Aix-en-Provence, PUP.
- TOPALOV Christian (dir.) (1999), *Laboratoires du nouveau siècle. La Nébuleuse réformatrice et ses Réseaux en France 1880-1914*, Paris, Editions de l'EHESS.
- TOPALOV Christian *et al.* (2010), *L'Aventure des mots de la ville à travers le temps, les langues, les sociétés*, Paris, Robert Laffont-Bouquins.
- TRANCHANT Mathias (2003), « La constitution de la banlieue rochelaise à la fin du Moyen Âge », *Histoire urbaine*, n°8, p. 23-40.
- TUR Olivier (2003), *Blanchisseries et blanchisseurs des campagnes lyonnaises (19^e-20^e siècles). L'exemple de Grézieu-la-Varenne*, Université Lyon 2, diplôme d'études approfondies d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Luc Mayaud.
- UNWIN Raymond (2012), *Étude pratique des plans de villes. Introduction à l'art de dessiner les plans d'aménagement et d'extension* (première édition britannique : 1909), Gollion, Infolio Éditions.
- L'Urbs. Espace urbain et histoire (I^{er} siècle av. J.-C. – III^e siècle ap. J.-C.)*. (2014) Actes du colloque international organisé par le Centre national de la recherche scientifique et l'École française de Rome (Rome, 8 – 12 mai 1985), Rome, CEF 98, 2^e édition (1987).
- VAN VERWEKE Hans (1937), « La banlieue primitive des villes flamandes », *Études d'histoire dédiées à la mémoire de Henri Pirenne par ses anciens élèves*, Bruxelles, p. 389-400.
- VANIER Martin (2003), « Le périurbain à l'heure du crapaud buffle : tiers espace de la nature, nature du tiers espace. / The peri-urban area: Nature's third space? », *Revue de géographie alpine*, vol. 91, 4, p. 79-89.
- VANIER Martin (2001), Le tiers espace, acte 2 de la périurbanisation, *Pouvoirs locaux* n°48.
- VANT André (éd.) (1986), *Marginalité sociale, marginalité spatiale*, CNRS, Lyon.
- VERDEIL Eric (2002), « La limite ville-campagne dans les projets d'aménagement de la région parisienne de 1919 à 1939 », dans Vincent Berdoulay & Paul Claval : *Aux débuts de l'urbanisme français (fin XIX^{ème}-début XX^{ème})*, Paris, L'Harmattan.
- VERGER Jacques et MICHEL Marie-José (2002), *À l'ombre de Paris. Les échanges entre Paris et ses périphéries*, Paris, Nolin.
- VORMS Charlotte (2012), *Bâtisseurs de banlieue. Madrid : le quartier de la Prosperidad (1860-1936)*, Paris, Créaphis.
- WEBBER Melvin, (1996), *L'urbain sans lieu ni bornes*, préface de Choay Françoise, La Tour d'Aigues, Éd. de L'Aube, (1^e éd. 1964).
- WITCHER Rob (2005), "The extended metropolis: urbs, suburbium and population" *Journal of Roman Archaeology*, 18, 1, p.120-138.
- WOLFF Philippe (1956), *Les « estimes » toulousaines des XIV^e et XV^e siècles*, Toulouse, Bibliothèque de l'Association Marc Bloch de Toulouse.
- XANDRY Catherine (2013), *Organisation d'un territoire aux abords de la ville. Le cas de Metz, Strasbourg et Reims du milieu du Moyen Âge au début de l'époque moderne*, thèse de doctorat soutenue à l'université de Strasbourg.